



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE JUDO JUJITSU KENDO & DISCIPLINES ASSOCIÉES

- 16 CHARENTE
- 17 CHARENTE-MARITIME
- 19 CORRÈZE
- 23 CREUSE
- 24 DORDOGNE
- 33 GIRONDE
- 40 LANDES
- 47 LOT-ET-GARONNE
- 64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
- 79 DEUX-SÈVRES
- 86 VIENNE
- 87 HAUTE-VIENNE

新アキテーヌ

慶志

PROJET TERRITORIAL 2021/2024

ENSEMBLE
ET MIEUX

- 1 – Sommaire
- 2 – Notre démarche
- 3 – Éditorial
- 4 – Présentation du territoire
- 5 – Axes du projet territorial
- 6 – Contacts

Axe 1 : Promotion de la pratique partout et pour tous

- Développement des licences et des clubs
- Animations sportives ou de loisir & Grades
- Judo et Personnes en Situation de Handicap
- Disciplines Associées

Axe 2 : Accès au sport de haut niveau

- Projet de structuration vers le haut niveau
- Déclinaison du projet de performance fédéral
- Circuits de compétition & tournois labellisés

Axe 3 : Formation et enseignement

- Filières & parcours de formation
- Formation continue des acteurs du judo
- Enseignants

Axe 4 : Prévention et protection des pratiquants

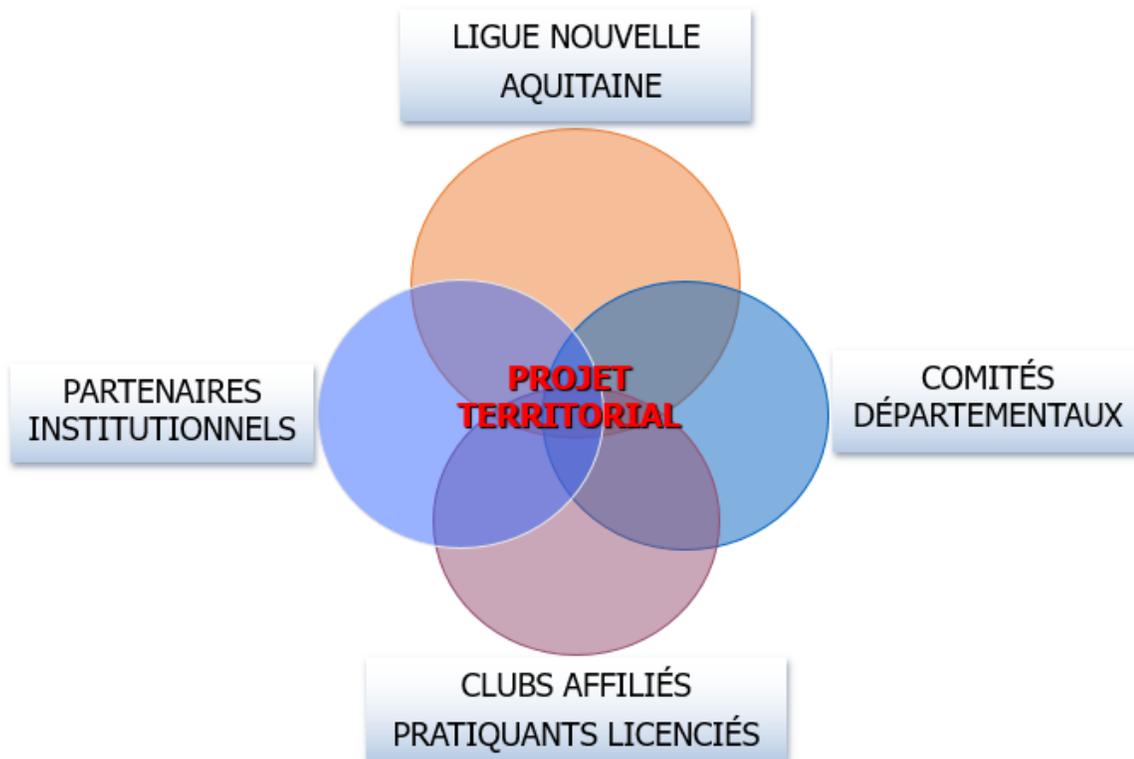
- Surveillance médicale, suivi médical
- Lutte contre les dérives

Axe 5 : Développement des valeurs éducatives

- Culture judo
- Citoyenneté & RSE

Axe 6 : Communication, administration, gestion

- Pôle Régional d'Administration et de Gestion
- Ressources humaines
- Communication & Digital
- Gouvernance



● INTÉRÊTS DE LA DÉMARCHE :

- ➔ Préparer l'avenir du judo et des disciplines associées dans le territoire NOUVELLE-AQUITAINE.
- ➔ Accroître la cohérence des actions entre les différents échelons : national, régional, départemental, local (clubs).
- ➔ Avoir des objectifs clairs, partagés et réalistes.
- ➔ Disposer d'une stratégie et d'un cadre d'action opérationnel.
- ➔ Donner encore plus de sens à son engagement.
- ➔ Créer de l'adhésion entre acteurs du projet et au-delà.
- ➔ Affirmer sa spécificité et valoriser son projet.

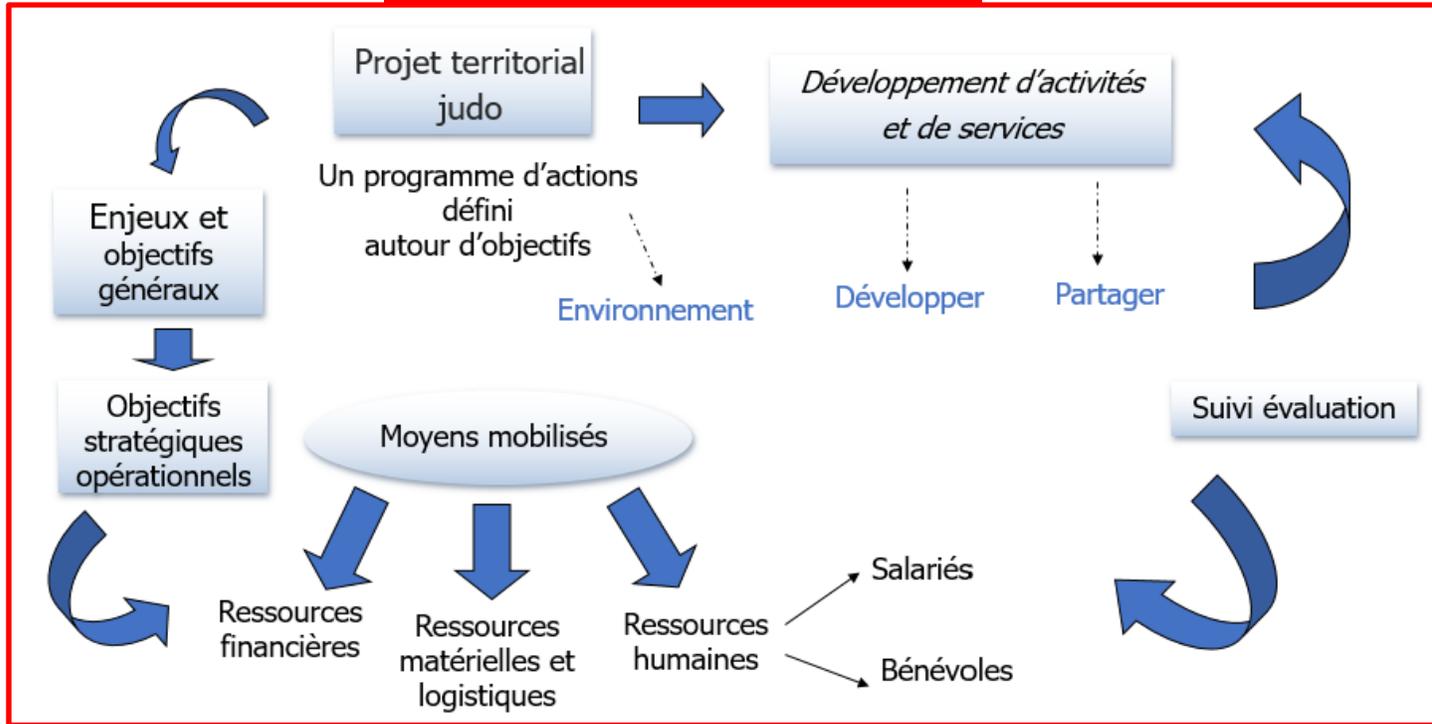
● AXES PRIORITAIRES DU PROJET TERRITORIAL :

- Axe 1 : Actions de promotion de la pratique partout et pour tous.
- Axe 2 : Perfectionnement et accès au sport de haut niveau.
- Axe 3 : Formation et promotion de l'encadrement, enseignement.
- Axe 4 : Prévention et protection des pratiquants.
- Axe 5 : Développement des valeurs éducatives.
- Axe 6 : Communication, administration, gestion.

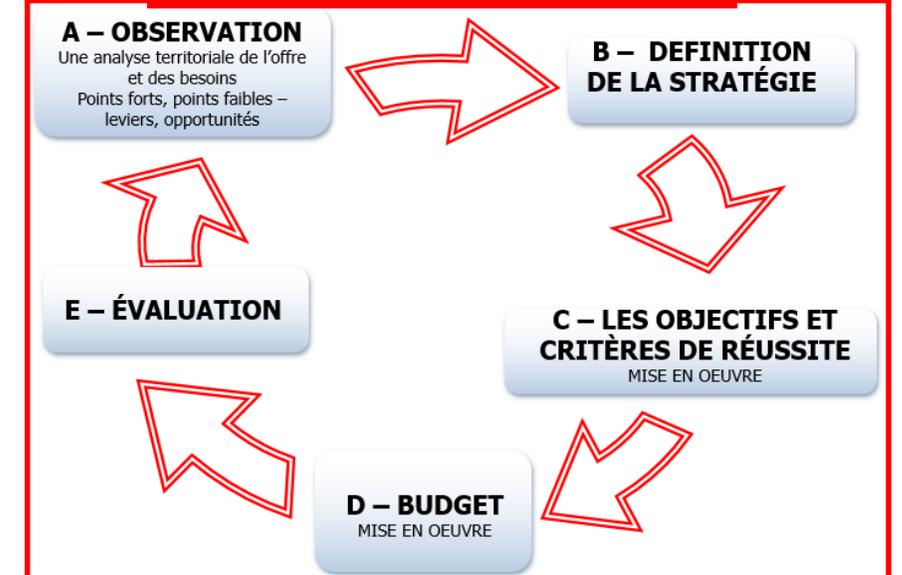
● ACTEURS DU PROJET TERRITORIAL :

- Ligue NOUVELLE-AQUITAINE.
- Comités départementaux.
- Clubs affiliés et pratiquants licenciés.
- Partenaires institutionnels.

STRUCTURATION DU PROJET



MÉTHODOLOGIE DU PROJET



Trame de présentation des thématiques du projet :

- ❶ Constats et diagnostic établis à partir de l'exploitation des données statistiques ou factuelles issues du terrain ou des outils fédéraux (Power Bi).
- ❷ Objectifs, mise en œuvre, indicateurs du projet.
- ❸ Focus sur l'axe du projet.

CONSTATS & DIAGNOSTIC

- OBJECTIFS
- MISE EN ŒUVRE
- INDICATEURS

FOCUS

Jigoro KANO a conçu le judo comme un moyen d'éducation de l'individu par la pratique, et il a défini 2 principes essentiels : entraide et prospérité mutuelle, et le minimum d'effort pour le maximum d'efficacité. Dans cet héritage, puisque ce qui est acquis au judo est transposable à la vie en société et à nos actes hors du dojo, appliquons ces principes à la bonne mise en œuvre du projet territorial.

Entraide et prospérité mutuelle :

Agir ensemble de façon concertée, c'est agir mieux, plus efficacement, en compensant les faiblesses des uns avec les forces des autres, en travaillant nos points faibles, en accentuant nos points forts, donc en progressant tous.

Comment faire pour mutualiser nos efforts et en dégager des bienfaits ? En agrégeant nos compétences, en dépassant les intérêts particuliers d'un territoire ou d'un statut au profit de l'intérêt général du judo, en décloisonnant nos champs d'activités.

Ainsi, nous aurons davantage de licences, de clubs affiliés et de dojos, encore plus d'enseignants formés, des résultats sportifs meilleurs, et aussi plus de partenaires, de financeurs...

Le minimum d'effort pour le maximum d'efficacité :

Articuler nos actions avec plus de pertinence, par territoire, par thématique, cibler nos priorités, c'est éviter la redondance de certaines actions, ne pas disperser nos moyens, nos ressources, ne plus disperser nos financements.

Comment créer une telle synergie ? En abandonnant les intérêts partisans, en substituant la complémentarité aux individualismes, en s'inscrivant toutes et tous dans une même logique de progresser ensemble par la mise en commun des actions, et non au détriment des autres.

Ainsi, chacun pourra mieux se concentrer sur ses actions et ses objectifs, se consacrer pleinement à sa passion sans gaspillage de moyens.

Il s'agit donc de nous projeter vers l'avenir. Le judo, c'est aussi l'art de la projection...

Claude DUBOS

Président de la Ligue NOUVELLE-AQUITAINE



Bien que le projet territorial soit une pierre angulaire pour notre ligue, il ne doit pas nous faire oublier la diversité de nos cultures et de nos pratiques. L'étendue géographique de la ligue NOUVELLE-AQUITAINE nous oblige à reconsidérer le territoire. Le dojo de ROULLET-SAINT-ESTÈPHE, avec 4 surfaces permanentes, plus 3 autres possibles, est un point central sur un axe BORDEAUX – LIMOGES – POITIERS – PÉRIGUEUX. La CHARENTE est un monde rural autour des agglomérations d'ANGOULÊME et COGNAC.

La pandémie ayant engendré une démobilitation d'une partie des bénévoles, il va nous falloir reconstruire le lien avec les différents acteurs et remettre de la convivialité et de la bonne humeur autour et sur les tapis. Le soutien aux clubs pour le développement des différentes pratiques reste un élément majeur du développement.

Yannick VEMPAIRE

Président du comité de la CHARENTE



Quand la CHARENTE MARITIME répand ses couleurs bleues et vertes.

Après une période difficile liée au COVID, le CD 17 s'est donné pour objectif d'atteindre les 4000 licences dès cette année.

Un plan sur plusieurs axes a donc été mis en place, ainsi qu'une refonte de nos activités : sport adapté et handisport, arbitrage, commissaires sportifs et taïso...

Des nouveautés ont ainsi vu le jour : entraînements de masse intergénérationnels en sport adapté et groupes para judo, tournoi zones interclubs avec grande finalité départementale.

Nous sommes très fiers de nos premiers résultats et l'objectif licences étant atteint, nous explorons d'autres pistes que nous allons développer comme une classe départementale, une équipe handi-valides...

Bastien BOUCHET

Président du comité de la CHARENTE-MARITIME



Ici, c'est la CORRÈZE !

Le Comité de la CORRÈZE de judo a regroupé jusqu'à 2000 licenciés en 2020, 1876 en 2021, 1417 et près de 1600 aujourd'hui, nous avons entrepris la reconquête de nos adhérents. Le CD19 compte 18 clubs, et une trentaine de lieux de pratique (avec les sections de clubs). Petit... mais costaud !!!

Depuis déjà longtemps nous n'avons plus de « complexe sportif », par rapport aux régions plus peuplées, nous avons une dynamique sportive forte, grâce à des éducateurs passionnés par la performance et le haut niveau. 11 de nos judokas sont en structure « Pôle espoirs » à LIMOGES ou « pôle FRANCE » à BORDEAUX et PARIS ; le Comité aide leurs familles (500 € par saison). 3 d'entre eux ont porté le kimono de l'équipe de FRANCE cette année.

La politique, menée de longue date, d'aide à la formation d'éducateurs porte ses fruits, le territoire ne manque pas de professeurs, nous en exportons même, dans les départements limitrophes (DORDOGNE et LOT).

Quelques clubs font pratiquer le jujitsu et obtiennent de bons résultats aux championnats de FRANCE Jeunes (SAINT-VIANCE) et adultes (BRIVE). Les disciplines associées sont bien représentées par le Kendo, Alain Nicolas DIMEO, jeune 6^{ème} dan, anime une section dont l'équipe vient de se qualifier pour le championnat de France, et un spécialiste du sport chanbara, Malik AGAOUA propose des initiations dans les clubs.

Si le commissariat sportif est bien structuré, nous avons par contre un gros travail à faire pour relancer et densifier le corps arbitral. Nous sommes prêts à redémarrer toutes nos activités traditionnelles : stages, formations, animations, compétitions etc...

Les clubs animent l'ensemble de la CORRÈZE de manière homogène. Des actions sont menées dans les quartiers défavorisés dans le cadre de la politique de la ville, ou des sections sont implantées depuis plusieurs années. Une convention est en projet avec l'USEP pour des interventions dans les écoles à partir de septembre 2022.

Parmi les projets structurants, nous attendons les travaux d'agrandissement du dojo municipal de BRIVE (en 2024) qui permettront de doubler la surface actuelle, et d'installer 6 surfaces de combat. Ainsi la CORRÈZE aussi, pourra recevoir stages et compétitions « NOUVELLE AQUITAINE », dans un « Complexe Sportif » comme on les aime.

Daniel PHÉNIEUX

Président du Comité de la CORRÈZE





La CREUSE a été protégée du COVID, grâce aux autorités départementales (Préfète et Présidente du Conseil Départemental). Ce qui a eu pour conséquences un confinement plus long et plus strict. Nous sommes donc restés en sommeil plus longtemps.

Conscients de la grande faiblesse de notre comité, tous les enseignants et dirigeants creusois ont su maintenir un lien avec leurs adhérents par des visioconférences, des activités plein air.

Récompensé par le CDOS et le Conseil Départemental pour nos actions innovantes, notre comité se sent soutenu et est prêt à relever le défi de retrouver tous nos licenciés passés.

Entraide et prospérité mutuelle vont prendre toute leur importance.

René BOUCHAUD
Président du comité
de la CREUSE



La crise sanitaire a modifié la vision du milieu associatif. Le développement de l'outil informatique a révélé de nouveaux usages numériques pour le fonctionnement de la vie associative : visioconférence, télé-bénévolat pour informer – dialoguer – décider – promouvoir et même tutos pour la présentation d'exercices. Mais si ces usages ont permis de garder le contact avec les clubs, ils ont aussi entraîné le « décrochage » d'un certain nombre de bénévoles.

La pandémie a également mis l'accent sur le point sensible que représente les emplois dans les associations et les risques financiers engendrés qui démontrent qu'une réserve de trésorerie est primordiale, car elle indique la capacité de résistance financière des structures dans le temps et dans un contexte défavorable.

Comme dans beaucoup de zones rurales, la démographie de la DORDOGNE est caractérisée par une faible densité, une population vieillissante.

Le Comité de Judo de la DORDOGNE a défini 4 axes de développement pour l'olympiade 2020 / 2024 en se basant sur ce constat et en incluant la Culture Judo dans chaque domaine :

- Sensibiliser et aider les clubs pour la formation de nouveaux enseignants afin d'anticiper le départ en retraite de certains salariés ou l'arrêt de l'activité de certains qui sont bénévoles. Permettre de réactiver des dojos fermés et en créer des nouveaux si les opportunités se présentent.
- Anticiper la formation des futurs dirigeants et montrer de la reconnaissance pour ceux qui s'investissent.
- Développer un corps arbitral pour faciliter les compétitions officielles mais aussi pour aider les clubs dans leurs projets de proximité (interclubs – tournois).
- Aider les clubs dans le développement des pratiques : Jujitsu – Féminines – Vétérans – Judo Loisirs – Judo Handicap – etc...

LA DORDOGNE, TERRE D'ACCUEIL, adhère au projet car c'est s'insérer dans un travail en équipe avec un objectif commun : LE DÉVELOPPEMENT DU JUDO.

Patrick VILATTE
Président du comité de la DORDOGNE



Le comité de GIRONDE de judo, deuxième OTD en termes de licenciés en FRANCE, est un département moteur de la Ligue NOUVELLE-AQUITAINE.

Il présente la particularité d'avoir un maillage important de clubs dans le département. Près de 15000 licenciés pratiquent dans les 150 clubs répartis sur tout le territoire. Plus d'une vingtaine de clubs sont labellisés handi-valides par le CDOS. De nombreux athlètes girondins alimentent les podiums des championnats de FRANCE, et participent également aux European Cup en ramenant également des médailles. C'est un bastion de champions en devenir qui, par manque de ressources suffisantes, sont obligés de monter se licencier dans des clubs franciliens.

Administrativement, le comité est géré par deux salariés forces de proposition et à l'écoute des élus. De nombreux bénévoles œuvrent au quotidien au bon fonctionnement des compétitions tant au niveau de l'arbitrage que du commissariat sportif, très bien gérés eux aussi par la commission arbitrage. Cependant, au vu du potentiel de licenciés, le comité pourrait avoir encore plus d'arbitres et de commissaires sportifs. Un travail sur ce sujet est engagé.

Grégory MARTIN
Président du comité de la GIRONDE



Le projet territorial est la pierre angulaire d'une démarche qui construit le judo de demain dans la grande Région NOUVELLE-AQUITAINE. Nous devons nous réunir autour de valeurs et d'objectifs communs, chaque territoire ayant ses propres priorités, inscrites dans le Projet Global.

La formation des enseignants, le développement des pratiques au plus près de tous ses adhérents, la présence auprès des clubs et de leurs bénévoles ainsi qu'une communication positive sur les différents réseaux sociaux, sont autant de sujets que le Comité des LANDES place au centre de ses préoccupations.

La concrétisation et la réussite de nos actions dans ces domaines ne pourra se faire sans une cohérence totale avec le projet régional, et nous en serons des acteurs loyaux et impliqués.

Fabrice LABARRÈRE
Président du comité des LANDES

Dans le cadre de l'accomplissement de notre mission de service public et de nos orientations fédérales, nous souhaitons permettre à nos pratiquants, quel que soit leur âge ou leur niveau, de prendre plaisir à pratiquer dans nos dojos.

Pour le secteur sportif, un principe fédéral est le libre accès de tous nos licenciés aux organisations des animations ou championnats, dans l'application de notre code moral du judo.

Ce principe d'égalité et de libre accès aux pratiques d'excellence, nous l'appliquerons également aux pratiques de santé et de bien-être physique, moral et éducatif.

Complémentairement, par la formation initiale et continue, nous aiderons les clubs à se développer, (basic compta, le compte Asso) à fidéliser leurs licenciés et à accueillir de nouveaux adhérents.

Le Comité 47 en fera sa priorité sur l'olympiade en adéquation avec l'enjeu sociétal global du 21^{ème} siècle : éduquer pour un monde accessible à tous en droits et devoirs pour un futur partagé.

Thierry DE REDON
Président du comité du LOT-ET-GARONNE



Durant l'Olympiade précédente, nous nous sommes employés à construire la NOUVELLE-AQUITAINE qui est géographiquement l'une des Ligues les plus importantes de FRANCE. A suivi une crise sans précédent qui a bouleversé notre perception de la vie et de nos habitudes.

Désormais, il est temps de bâtir le Judo du futur sans oublier nos racines. Le Comité de Judo des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, où comme son nom l'indique, Montagnes et Océan se côtoient, saura relever les défis qui se présentent à nous dans la lignée des objectifs fixés avec la Ligue NOUVELLE-AQUITAINE et FRANCE Judo. Entraide et Prospérité Mutuelle.

Jean-Philippe MALOTTE
Président du comité des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

La pandémie au COVID 19 nous a touché pour plusieurs années, c'est pourquoi le comité des DEUX-SÈVRES soutient les clubs par des actions inédites jusque-là.

Être au plus près des clubs et de ses adhérents nous paraît logique. Il est indispensable que tout le monde aille dans le même sens, le judo et ses disciplines associées n'en sortiront que grandies et plus fortes. Entraide et prospérité mutuelle n'est-elle pas notre devise ?

Pour les années à venir notre travail sera de trouver des éducateurs sportifs pour combler un cruel manque pour les clubs, certains ont dû fermer à cause de cette pénurie.

Les idées ne manquent pas, la tâche ne sera pas facile mais le courage et l'envie sont là. De toutes ces péripéties, notre département en sortira meilleurs et plus fort qu'avant.

Jean-Charles BERNARD

Président du comité des DEUX-SÈVRES



Le monde du judo a fortement été touché par la pandémie et le territoire de la VIENNE n'a pas fait exception. Pour cette olympiade, le comité a pour principal objectif de continuer à travailler avec les clubs et, pendant ces longs mois où notre discipline était à l'arrêt, nous avons gardé un lien fort avec eux, pour les accompagner et les soutenir.

A ce jour, nos efforts vont vers le développement d'une nouvelle Classe Départementale Judo en remplacement d'une classe ayant dû fermer et aussi pour compléter nos CHAJ judo jujitsu.

Ils vont également vers une formation de qualité des dirigeants, enseignants, arbitres, pratiquants, le développement de la pratique en proposant des animations et stages à destination d'un public loisir et également vers la création du lien et des passerelles entre les acteurs et les différents secteurs de notre discipline (judo, jujitsu, arbitrage, dirigeants, enseignants, bénévoles, pratiquants...).

Nos interventions auprès de divers publics comme les scolaires, le sport santé ou l'entreprise montrent que le judo est bien le cœur de notre projet pour le territoire.

Jérôme TALBOT

Président du comité de la VIENNE

La pratique du judo et des disciplines associées est profondément ancrée depuis des décennies en HAUTE-VIENNE : de nombreux athlètes et clubs hauts-viennois représentent régulièrement la région au niveau national et international, en judo, comme en jujitsu.

Avec un Pôle Espoir à LIMOGES, c'est une filière d'accès au haut-niveau de proximité qui permet aux jeunes des départements voisins de pouvoir progresser et de s'exprimer en compétitions.

Une Section d'Excellence Sportive va voir le jour au collège RENOIR de LIMOGES dès septembre 2022, celle-ci viendra renforcer le travail de longue haleine réalisé depuis des années par les enseignants dans les clubs haut-viennois.

Terre de judo, nos actions de développement se tournent vers tous nos licenciés :

arbitres et commissaires sportifs, jeunes, compétiteurs et judoka loisirs, pratiquants sport adapté, vétérans, pratiquants des disciplines associées avec au cœur de notre projet territorial néo-aquitain, la formation des enseignants et des bénévoles de demain.

C'est en travaillant ensemble, Fédération, Ligue NOUVELLE-AQUITAINE de judo et les 12 comités qui composent la plus grande Ligue de FRANCE que nous pourrons mener à bien ce nouveau projet territorial collectif dans le respect des identités territoriales de chacun.

Christèle ROUSSET

Présidente du comité de la HAUTE-VIENNE



● PRÉSENTATION DE LA LIGUE :

La ligue NOUVELLE-AQUITAINE de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées a été créée le 18 juin 2016 par fusion des ligues AQUITAINE, LIMOUSIN et POITOU-CHARENTES. Organisme de **gestion** et de **coordination** à vocation régionale, délégataire de la Fédération, elle a pour objet statutaire de :

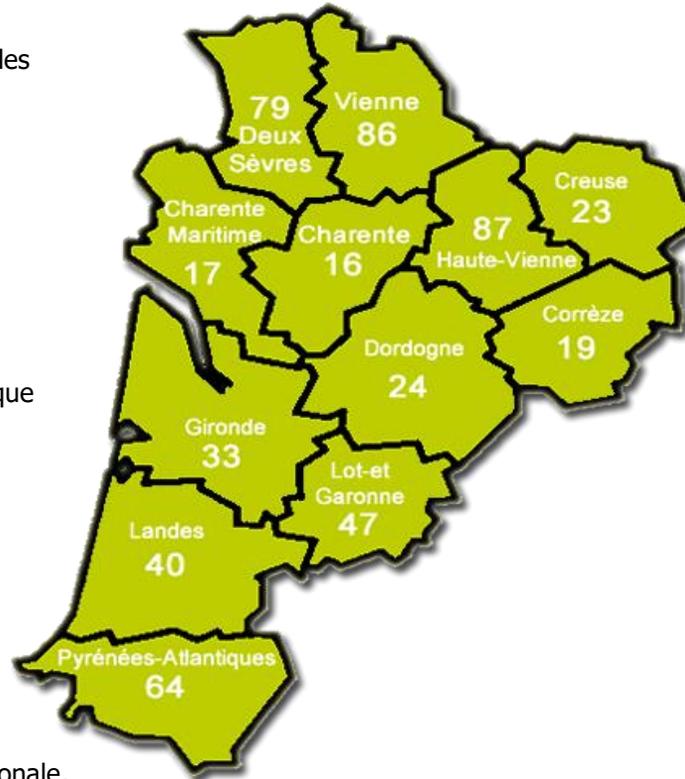
- **Définir** une stratégie territoriale de développement du judo, jujitsu et des disciplines associées sur son territoire de compétence.
- **Coordonner** les comités, organismes de proximité, dans leurs plans d'action.
- **Mutualiser** et **optimiser** les ressources humaines, administratives et financières de la région.

● MISSIONS DE LA LIGUE :

La ligue reçoit délégation de la Fédération pour mettre en œuvre la politique fédérale et mener à bien les missions suivantes :

- **Promouvoir** toutes les formes de pratiques du judo, jujitsu et des disciplines associées.
- **Organiser, coordonner** et **développer** nos activités sur le territoire.
- **Transmettre** et **partager** les valeurs éducatives de notre discipline.
- **Garantir** l'accès de tous et toutes à la pratique du judo.
- **Maintenir** la proximité avec les clubs affiliés.

Pour mettre en œuvre les missions qu'elle doit accomplir à l'échelle régionale, en conformité avec son objet statutaire, la ligue s'appuie sur les acteurs et forces vives qui la composent. Elle contribue ainsi à inscrire le judo dans la continuité des **politiques institutionnelles**, notamment celles du sport, de la jeunesse, de l'éducation, de l'engagement, et de la santé.



● CHIFFRES-CLÉS ► 2021

- 42 360 licenciés, dont 27 452 masculins ou 64,81% et 14 908 féminines ou 35,19%, et 3 952 ceintures noires ou 9,33% et 38 408 kyus ou 90,67%.
- 12 comités départementaux, 539 clubs affiliés et 757 dojos.
- 4 structures labellisées du Projet de Performance Fédéral : 1 Pôle FRANCE Relève à TALENCE et 3 Pôles Espoirs avec CREJ sur LIMOGES, LORMONT et POITIERS. 3 organismes de formation : ligue pour CQP et VAE, convention CREPS pour BPJEPS et DEJEPS, 1 privé pour BPJEPS.
- 729 enseignants titulaires DESJEPS, DEJEPS, BEES, BPJEPS ou CQP, dont 82,17% masculins et 17,83% féminines. 52,13% sont titulaires de la carte professionnelle d'éducateur sportif. 117 enseignants de la filière fédérale AC, AS ou CFEB.
- 362 officiels : 128 commissaires sportifs, 121 arbitres, 123 juges.
- 27 bénévoles membres du Conseil d'Administration et 244 membres bénévoles des commissions régionales.
- 20 membres de l'Equipe Technique Régionale, dont 4 cadres d'Etat, 2 cadres fédéraux nationaux et 14 conseillers techniques fédéraux représentant 17,6 ETP. 3 secrétaires administratives.

● **LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE :**

+ **Points forts :**

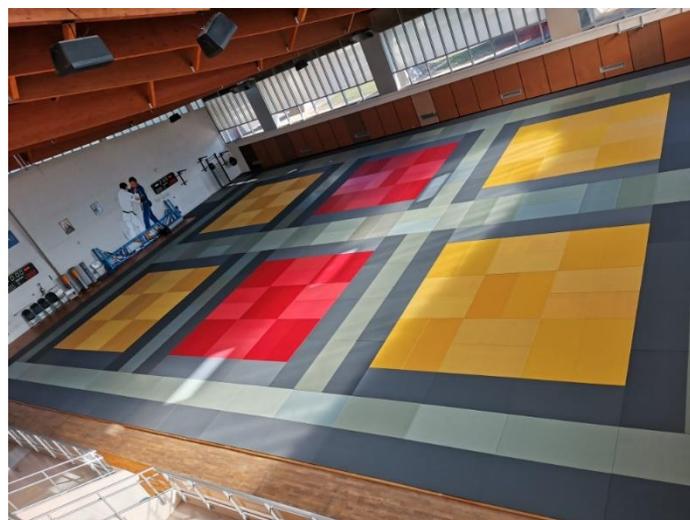
- + Nombre de licences et de clubs.
- + Maillage territorial.
- + Clubs élite et sportifs de haut niveau.

– **Points faibles :**

- Etendue du territoire et desserte.
- Disparités démographiques et économiques.
- Partenariats privés.

➔ **Equipements structurants :**

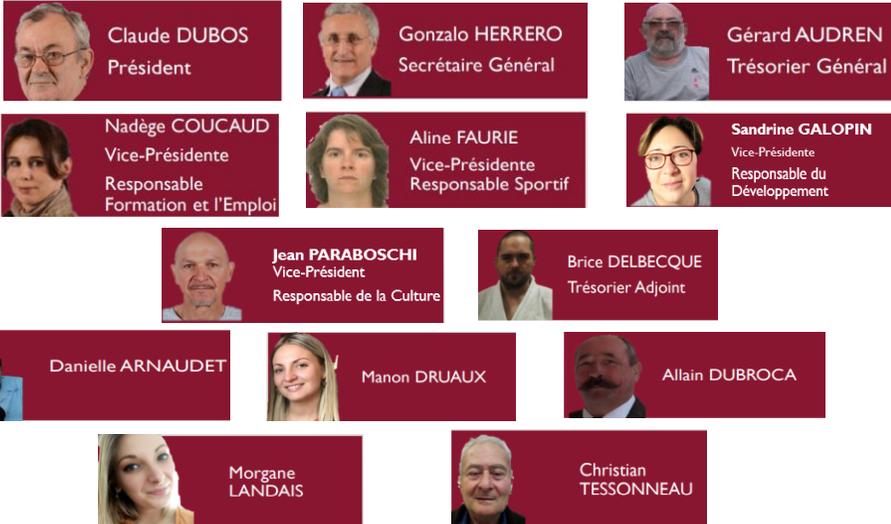
- 3 dojos à vocation régionale sur LIMOGES, LORMONT et POITIERS.
- 3 sites équipés en bureaux administratifs et annexes sur LIMOGES, LORMONT et POITIERS.



RESULTAT	2020		2019	
	Réalisé	%	Exercice précédent	%
TOTAL DES RECETTES	944 584	100%	1 073 315	100%
<i>Budget fonctionnement</i>	624 689	66%	751 044	70%
<i>Subventions et cotisations clubs</i>	256 644	27%	274 415	26%
<i>Ventes de passeports</i>	22 322	2%	40 102	4%
<i>Produits financiers</i>	164	0%	357	0%
<i>Produits exceptionnels</i>	31 507	3%	6 725	1%
<i>Autres Produits</i>	9 259	1%	672	0%
TOTAL DES CHARGES	786 712	83%	1 056 821	98%
<i>Achats</i>	17 043	2%	33 552	3%
<i>Autres charges de fonctionnement</i>	256 604	27%	451 732	42%
<i>Impôts et taxes</i>	4 695	0%	6 202	1%
<i>Salaires et charges</i>	337 932	36%	347 979	32%
<i>Reversement clubs</i>	158 330	17%	199 665	19%
<i>Dotations amortissements</i>	10 630	1%	17 691	2%
<i>Autres charges</i>	1 478	0%	-	0%
RESULTAT	157 872	17%	16 494	2%

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

ORGANES STATUTAIRES



COMMISSIONS RÉGIONALES

● CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Conseil d'Administration est composé de 27 membres avec le collège A de 15 membres élus et le collège B des 12 présidents de comité + des membres invités + RAF et DTR en tant que membres invités permanents avec voix consultative.

● BUREAU :

Le bureau est composé du président, du secrétaire général et du trésorier.

● COMITÉ EXÉCUTIF :

Le comité exécutif est composé du bureau et des vice-présidents élus.

● CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS :

La conférence des présidents est composée des présidents des OTD + RAF et DTR en tant que membres avec voix consultative.

► Des membres invités dont la présence est utile à la bonne tenue des travaux portés à l'ordre du jour peuvent compléter autant que de besoin la composition des différents organes statutaires.

● FORMATION ET ENSEIGNEMENT : 82 membres.

► Nadège COUCAUD ► *Définit la stratégie, la mise en œuvre et l'évaluation des différents secteurs de la formation et d'e l'encadrement des activités : judo, handicap, kata, jujitsu, arbitrage, taïso, dirigeants, juges.*

● COMMISSION SPORTIVE : 65 membres.

► Aline FAURIE ► *Définit la stratégie, la mise en œuvre et l'évaluation des différents secteurs de l'organisation sportive régionale : animations, compétitions et accession au haut niveau, judo, féminines, vétérans, jujitsu, kata, arbitrage, commissaires sportifs, université.*

● COMMISSION FINANCIÈRE ET EMPLOI : 14 membres.

► Christian TESSONNEAU, Nadège COUCAUD, Jean-Paul DUPIC
► *Etablit le budget prévisionnel en lien avec le Trésorier, le suivi budgétaire en lien avec les commissions. S'occupe des finances, emploi, audit financier.*

● COMMISSION CULTURE JUDO : 14 membres.

► Jean PARABOSCHI ► *Définit la stratégie, la mise en œuvre et l'évaluation des actions culturelles et de nature à développer l'acquisition et le partage des valeurs éducatives. Éthique et citoyenneté, cercle des ceintures noires.*

● COMMISSION D'ORGANISATION RÉGIONALE DES GRADES : 7 membres.

► Claude DUBOS ► *Assure la relation administrative avec la CSDGE de la FFJDA, les la mise en place et le suivi des organisations techniques et sportives concernant les grades.*

● COMMISSION ADMINISTRATIVE : 32 membres.

► Gonzalo HERRERO ► *Assure la gestion administrative de la ligue en lien avec les commissions. S'occupe des récompenses, partenariat, communication, discipline, élections, intendance.*

● COMMISSION DÉVELOPPEMENT : 30 membres.

► Sandrine GALOPIN ► *Définit la stratégie, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de développement en lien avec les clubs, les publics cibles : cartographie, actions de proximité, handicap, féminines, vétérans, sport/santé.*

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Directeur Technique Régional



Patrick LACOMBE
CTS
COORDONNATEUR ETR

Responsables de secteur



Cathy ARNAUD
CTF – SECTEUR
DÉVELOPPEMENT



Jean-Noël LAMOUREUX
CTF – SECTEUR SPORTIF



Jérémy LOUWS
CTF – SECTEUR FORMATION

Autres missions



Michel DOUBLON
CTS



Guillaume SEVESTRE
CTF

Pôle FRANCE de BORDEAUX

Cédric CLAVERIE
Responsable Pôle
FRANCE



Stéphanie POSSAMAI
Entraîneur Pôle
FRANCE

Responsables Pôles Espoirs et CREJ



Adil FIKRI
CTF – Site de LIMOGES



Christophe MANDIN
CTF – Site de LORMONT



Ghislain RENARD
CTF – Site de POITIERS

Conseillers Techniques Départementaux



SONIA PERARD
CTF - CHARENTE



PASCAL PIVERT
CTF - CHARENTE - MARITIME



Adil FIKRI
CTF - CORRÈZE



José LOPES
CTF - DORDOGNE



Jérôme WUSTNER
CTF - GIRONDE



Damien PIAU
CTF - LANDES



Jérémy LOUWS
CTF - LOT ET GARONNE



Érick DALLEZ
CTF - PYRÉNÉES ATLANTIQUES



Anthony MORTINI
CTF – DEUX-SÈVRES



Jean-Luc BOUVIER
CTF - VIENNE



Adrien LACOMBE
CTF - HAUTE-VIENNE

POOL ADMINISTRATIF

Secteur Sportif



Mylène MARTIALOT
Secteur Sportif

Secteur Formation



Monique MENARD
Secteur Formation

Service Comptabilité



Isabelle LECIEUX
Service Comptabilité

Responsable
Administratif et
Financier
En cours de nomination

16 – CHARENTE

Président : Yannick VEMPAIRE.
2036 licenciés, 19 clubs, 40 dojos.

1 CTF 60% ETP : Sonia PERARD.

+ Points forts :

- + Dojo départemental bien placé géographiquement.
- + Bonnes relations avec les collectivités territoriales.
- + Bon savoir-faire sur l'organisation de compétitions.

– Points faibles :

- Territoire rural en grande partie.
- Population vieillissante et démographie en baisse.
- Population d'enseignants vieillissante.
- Perte de bénévoles après la pandémie.

**17 – CHARENTE-MARITIME**

Président : Bastien BOUCHET.
3925 licenciés, 51 clubs, 67 dojos.
1 CTF 50% ETP : Pascal PIVERT.

+ Points forts :

- + Une certaine unité entre les enseignants et le Comité (communication et échanges participatifs).
- + Enseignants qui sont de bons formateurs (résultats sportifs).
- + Une bonne entente et entraide entre eux qui permet de combler lors d'un manque dans les effectifs.
- + Les groupe arbitres et commissaires sportifs s'entendent bien avec le milieu enseignant .
- Un grand travail sur le relationnel a été effectué depuis 2 ans

– Points faibles :

- Département en longueur.
- Ruralité en dehors de grandes villes assez marquée.
- Concentration de grandes villes dans le nord du département.
- Absence de classe départementale.
- Population d'enseignants, d'arbitres et de commissaires sportifs vieillissante.

**19 – CORRÈZE**

Président : Daniel PHÉNIEUX.
1552 licenciés, 19 clubs, 42 dojos.
1 CTF 30% ETP : Adil FIKRI.

+ Points forts :

- + Un CTF compétent et apprécié de tous
- + 2 sites pour l'accueil de stages : « Espace 1000 sources » à BUGEAT (200 lits) et MARCILLAC LA CROISILLE (70 lits).
- + Bonnes relations avec les représentants des collectivités locales (Mairies, Conseillers départementaux et leurs services) et les médias (presse et FR3).
- + Dynamique sportive menée par des éducateurs passionnés.
- + Présence au CDOS 19 et au Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.
- + Commission culture judo forte de 3 7^{ème} dan et 4 6^{ème} dan
- + Disciplines associées : kendo et chanbara.

– Points faibles :

- 240 000 habitants en CORRÈZE.
- Partenariats privés.
- Nombre d'arbitres.

**23 – CREUSE**

Président : René BOUCHAUD.
548 licenciés, 14 clubs, 18 dojos.
Pas de CTF.

+ Points forts :

- + Participation de tous les clubs aux animations organisées par le comité.
- + 90 % de participation aux réunions, AG, Assises etc...
- + Très bonne entente entre tous les acteurs du judo creusois.
- + Recherche permanente pour attirer de nouveaux licenciés ou pour faire connaître d'autre formes de pratique (plantation des 1000 arbres, savoir chuter, savoir se relever pour des personnes non pratiquantes).

– Points faibles :

- Le peu de licenciés, dû à la ruralité.
- Département à forte densité de « seniors ».

24 – DORDOGNE

Président : Patrick VILATTE.
2648 licenciés, 45 clubs, 50 dojos.
1 CTF 100% ETP : José LOPES.

+ Points forts :

- + Le département est connu pour son accueil, sa convivialité et son environnement touristique riche.
- + La DORDOGNE est un point central pour la NOUVELLE AQUITAINE, géographiquement bien situé.
- + Le département possède quelques structures intéressantes pour des stages ou des formations avec un dojo départemental central et des bases d'hébergement comme le lycée agricole ou de loisirs, des plans d'eau...

– Points faibles :

- C'est un département vieillissant (perte de démographie dans certains secteurs)
- Il existe de grandes disparités dans le territoire avec des clubs éloignés les uns des autres, ce qui rend la tâche plus difficile pour les enseignants qui ont plusieurs clubs.
- Enseignant professionnel de judo en zone rurale n'est pas réaliste et nécessite un emploi complémentaire.

**33 – GIRONDE**

Président : Grégory MARTIN.
14233 licenciés, 160 clubs, 184 dojos.
1 CTF 100% ETP : Jérôme WÜSTNER.

+ Points forts :

- + Nombre de licences.
- + Nombre de clubs et maillage territorial.
- + Résultats sportifs.
- + Savoir-faire dans l'organisation d'activités et des compétitions.

– Points faibles :

- Corps d'arbitres et de commissaires sportifs à étoffer.
- Comment garder l'attractivité du territoire pour l'élite locale ?

47 – LOT-ET-GARONNE

Président : Thierry DE REDON.
2185 licenciés, 36 clubs, 50 dojos.
1 CTF 50% ETP : Jérémy LOUWS.

+ Points forts :

- + Un héritage riche, historique, agricole et économique.
- + Des activités de loisir, les thèmes de CASTELJALOUX, WALIBI.

– Points faibles :

Néant.

**40 – LANDES**

Président : Fabrice LABARRÈRE.
2516 licenciés, 39 clubs, 45 dojos.
1 CTF 100% ETP : Damien PIAU.

+ Points forts :

- + Communication interne vers les dirigeants et les enseignants.
- + Communication sur le site et les réseaux sociaux.
- + Forte synergie entre les élus et le conseiller technique.
- + Relations avec les collectivités locales (mairies, communautés de communes, département).
- + Force de proposition au sein de la Ligue.
- + Organisation de compétitions, passages de grades, stages et forums.
- + Sites appropriés pour l'accueil de judoka : SOUSTONS avec la proximité du littoral, la facilité d'accès et l'unité de lieu, et DAX, dojo départemental avec 3 surfaces et annexe du gymnase.
- + Dynamique d'arbitrage Judo et Jujitsu.

– Points faibles :

- Résultats en compétition.
- Partenariats privés.
- Population d'enseignants vieillissante.
- Communication auprès des médias (presse, radio, TV).

64 – PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Président : Jean-Philippe MALOTTE.
4746 licenciés, 52 clubs, 58 dojos.
1 CTF 100% ETP : Érick DALLEZ.

+ Points forts :

+ Bonne cohésion entre dirigeants et enseignants.

+ Fort investissement des enseignants lors des animations.

+ Nombreux axes de développement en collaboration avec Conseil Départemental.

+ Maillage important sur l'ensemble du territoire pour la pratique.

+ Organisation de compétitions, passage de grades, stages.

+ Résultats nationaux et internationaux dans les différents domaines de notre pratique (Judo, Jujitsu, Kata et arbitrage).

– Points faibles :

– Eloignement géographique au sein de la ligue NOUVELLE-AQUITAINE (extrême sud).

– Population vieillissante des enseignants.

– Difficulté à développer l'arbitrage.

– De plus en plus difficile de trouver des salles disponibles pour accueillir les différentes animations.

79 – DEUX-SÈVRES

Président : Jean-Charles BERNARD.
2045 licenciés, 21 clubs, 55 dojos.
1 CTF 50% ETP : Anthony MORTINI.

+ Points forts :

+ Cohésion et bonne entente entre tous les clubs du département et le comité.

+ Disponibilité et réactivité des salariés.

– Points faibles :

– Manque d'éducateurs, des clubs ont dû fermer.

– Grande distance entre le nord et le sud du département, ce qui freine les actions dans les clubs.

**86 – VIENNE**

Président : Jérôme TALBOT.
2939 licenciés, 42 clubs, 89 dojos.
1 CTF 30% ETP : Jean-Luc BOUVIER.

+ Points forts :

+ Ville universitaire.

+ Rapport avec le Conseil Départemental.

+ Convivialité et bonne entente entre les clubs.

+ Rapport et convivialité entre les élus et le CTF.

+ Force de proposition et d'organisation d'événements et compétitions.

+ Structure pouvant accueillir de grands rendez-vous (ARENA du FUTUROSCOPE).

– Points faibles :

– Pas de dojo départemental.

– Manque de locaux (réunion, stockage).

– Partenaires privés.

– Nord de la région, déplacements coûteux.

**87 – HAUTE-VIENNE**

Présidente : Christèle ROUSSET.
3151 licenciés, 40 clubs, 61 dojos.
1 CTF 100% ETP : Adrien LACOMBE.

+ Points forts :

+ 1 dojo départemental (surface 700m² et une salle d'escrime annexée) qui permet d'accueillir des compétitions régionales et nationales ainsi que des événements d'envergure (stages, préparation aux grades, formations, préparation des équipes de FRANCE, séminaires...).

+ 1 structure de restauration et d'hébergement à proximité (CHEOPS à 200m) permettant d'accueillir des événements avec nuitées et des séminaires (auditorium).

+ Facilité d'accès et unité de lieu.

+ 1 pôle Espoirs (une quarantaine de sociétaires) permet un accès de proximité au haut niveau.

+ 1 CTF à temps plein sur le département activement au service des licenciés.

+ Une équipe d'élus et de bénévoles motivés et investis.

+ Une commission arbitrage et commissariat sportif jeune et très dynamique.

+ Des enseignants et bénévoles passionnés.

+ Des clubs dynamiques dans l'organisation d'animations au sein de leurs structures.

+ Une communication active sur les réseaux sociaux.

– Points faibles :

– Partenariats privés.

– Difficultés pour les clubs à trouver des enseignants.

– Communication : travail d'actualisation à réaliser sur le site internet, ouverture vers la presse et les autres médias.

DÉVELOPPEMENT DES LICENCES ET DES CLUBS

ANIMATIONS SPORTIVES OU DE LOISIR & GRADES
• **DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES**

JUDO ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

DISCIPLINES ASSOCIÉES

CONSTATS & DIAGNOSTIC

ÉVOLUTION DES DONNÉES FÉDÉRALES :

- Au pic de la fusion en 2016, la ligue NOUVELLE-AQUITAINE recensait :
 - ➔ 54 073 licenciés – 602 clubs – 791 dojos. Moyenne de licenciés de 90/club ou 68/dojo.
 - ➔ 62% des clubs était en territoire rural, 38% en territoire urbain dont 15% sur la métropole de BORDEAUX.
- En fin d'olympiade, du fait de la crise sanitaire et du contexte de restriction de la pratique, par l'effet conjugué de phénomènes de regroupements de dojos ou fusions de clubs, problématiques d'emploi, les statistiques étaient de :
 - ➔ 42 360 licenciés – 539 clubs – 757 dojos. Moyenne de licenciés de 79/club et 56/dojo.
 - ➔ 53% des clubs était en territoire rural, 47% en territoire urbain dont 13% sur la métropole de BORDEAUX.

Ligues	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
NOUVELLE AQUITAINE	600	593	594	589	577	562	534	541
16 - CHARENTE	27	25	24	25	20	20	20	21
17 - CHARENTE MARITIME	53	54	52	52	49	50	50	51
19 - CORREZE	18	19	19	20	21	20	20	19
23 - CREUSE	13	15	15	14	15	14	14	14
24 - DORDOGNE	51	50	51	50	50	49	45	45
33 - GIRONDE	178	177	175	173	170	168	156	161
40 - LANDES	42	41	41	42	40	39	39	39
47 - LOT ET GARONNE	42	39	39	37	37	38	36	36
64 - PYRENEES ATLANTIQUES	60	60	61	60	61	54	51	52
79 - DEUX SEVRES	20	20	24	24	24	24	22	21
86 - VIENNE	52	50	50	49	47	43	40	42
87 - HAUTE VIENNE	44	43	43	43	43	43	41	40
Total	600	593	594	589	577	562	534	541

Nombre de clubs par tranche

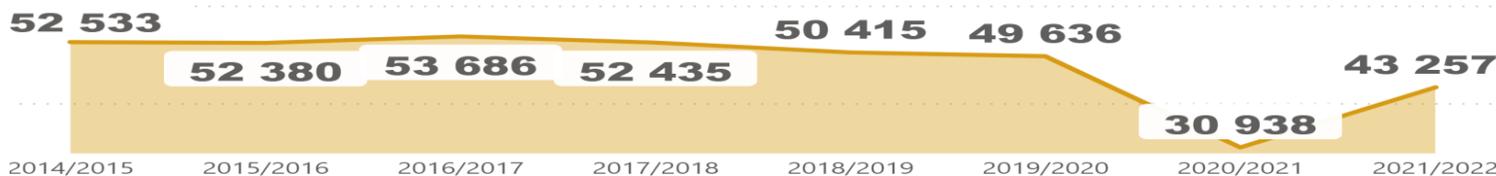
CLUBS	2021/2022
11-Clubs de plus 501 licences	4
10-Clubs de 401 à 500 licences	3
9-Clubs de 301 à 400 licences	6
8-Clubs de 201 à 300 licences	20
7-Clubs de 151 à 200 licences	33
6-Clubs de 101 à 150 licences	74
5-Clubs de 51 à 100 licences	168
4-Clubs de 21 à 50 licences	133
3-Clubs de 11 à 20 licences	48
2-Clubs de 4 à 10 licences	39
1-Clubs de 1 à 3 licences	13
Total	541

Le nombre de clubs est en baisse continue, le nombre d'ouverture de dojos annexes ou sections ne compensant pas les fermetures de sites.

DÉVELOPPEMENT DES LICENCES ET DES CLUBS

Comités	SAISON 2017/2018	SAISON 2018/2019	SAISON 2019/2020	SAISON 2020/2021	SAISON 2021/2022	% Evol N-2	DIFFERENCE N-2
+	16 479	16 199	16 207	9 224	14 552	⬇ -10,21 %	-1 655
+	5 788	5 649	5 473	3 707	4 813	⬇ -12,06 %	-660
+	3 394	3 274	3 345	2 015	2 719	⬇ -18,71 %	-626
+	4 536	4 155	3 583	2 200	3 010	⬇ -15,99 %	-573
+	2 915	2 699	2 581	1 825	2 069	⬇ -19,84 %	-512
+	3 223	3 050	3 040	2 074	2 563	⬇ -15,69 %	-477
+	2 602	2 448	2 502	1 468	2 027	⬇ -18,98 %	-475
+	3 431	3 508	3 550	2 378	3 097	⬇ -12,76 %	-453
+	2 659	2 540	2 550	1 741	2 231	⬇ -12,51 %	-319
+	4 647	4 391	4 304	2 749	4 025	⬇ -6,48 %	-279
+	2 006	1 838	1 859	1 286	1 584	⬇ -14,79 %	-275
+	755	664	642	271	567	⬇ -11,68 %	-75
Total	52 435	50 415	49 636	30 938	43 257	⬇ -12,85 %	-6 379

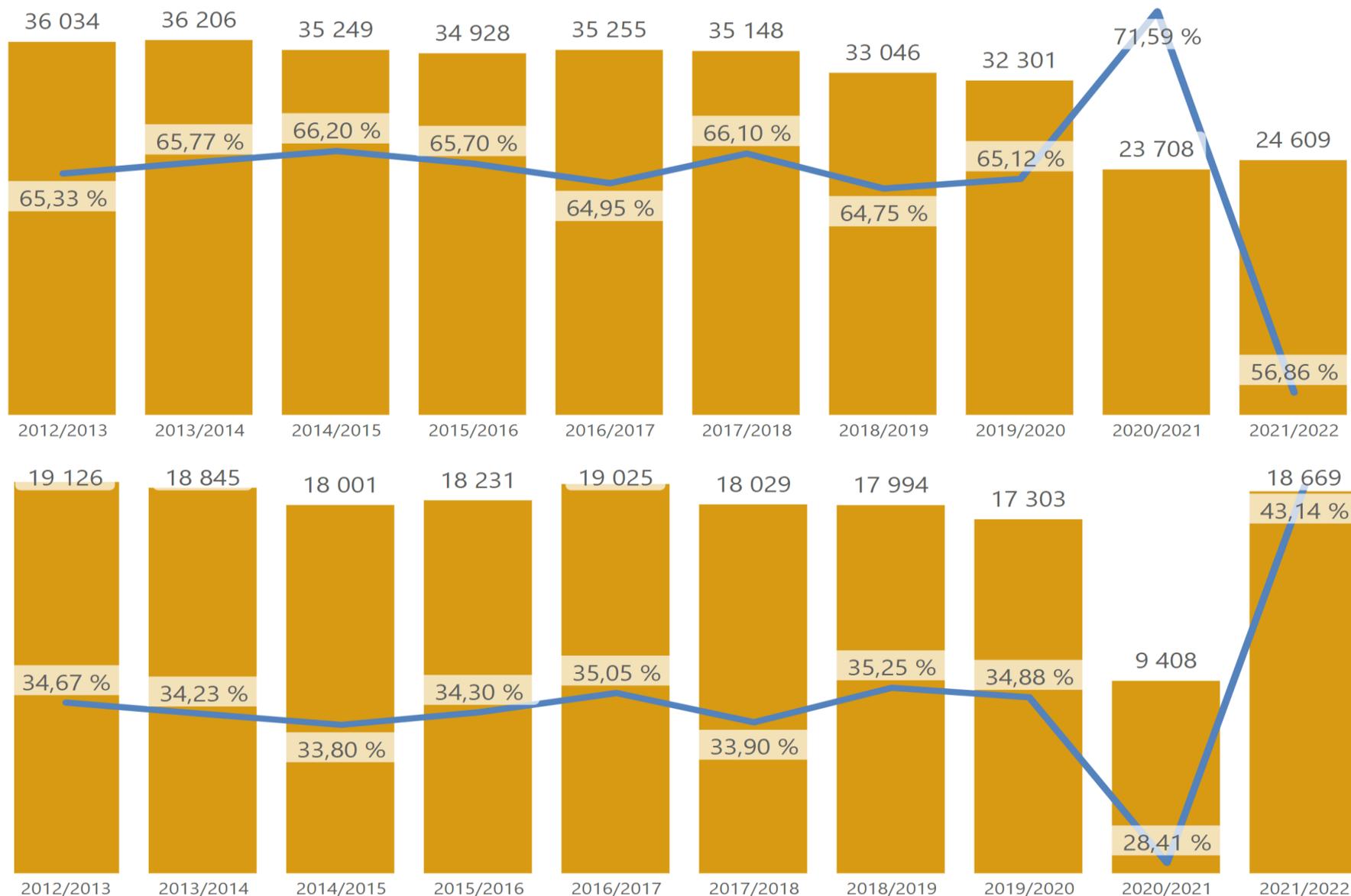
Catégorie âge	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
+	586	551	363	594
+	8 228	8 025	4 533	6 953
+	9 349	9 157	5 955	8 166
+	7 628	7 113	5 013	6 681
+	4 707	4 802	3 252	4 269
+	2 983	2 899	1 952	2 451
+	2 833	2 769	2 071	2 297
+	1 377	1 376	1 002	1 129
+	3 047	2 772	1 828	2 313
+	4 605	4 420	2 861	3 308
+	4 914	4 896	3 561	4 293
+	783	824	725	824
Total	51 040	49 604	33 116	43 278



CONSTATS & DIAGNOSTIC

Le nombre de licences est en baisse. Cette évolution concerne quasiment toutes les tranches d'âge.

DÉVELOPPEMENT DES LICENCES ET DES CLUBS



Renouvellements

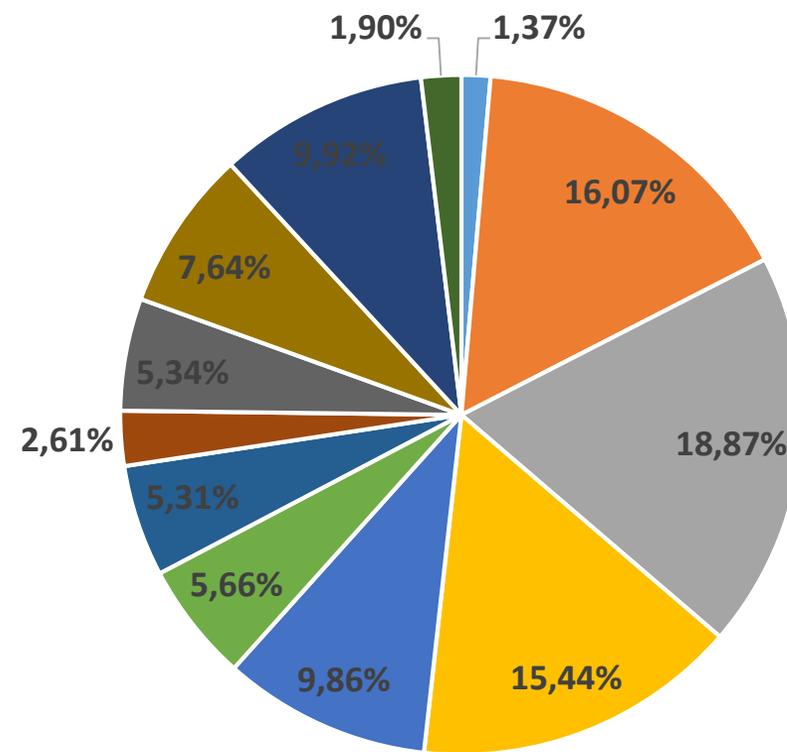
CONSTATS & DIAGNOSTIC

En reprise post-COVID19, le constat est que le pourcentage de renouvellement des licences est très bas (56% contre 65% habituellement). La prise de nouvelles licences a été en revanche très élevée et se situe parmi les plus fortes de la décennie.

Nouvelles licences

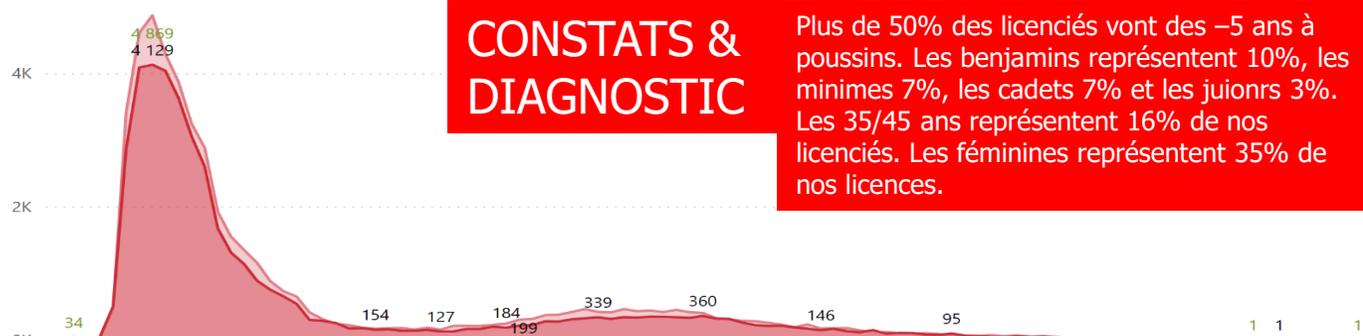
DÉVELOPPEMENT DES LICENCES ET DES CLUBS

Catégorie âge	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
MOINS DE 5 ANS	1,15%	1,11%	1,10%	1,37%
EVEIL JUDO	16,12%	16,18%	13,69%	16,07%
MINI-POUSSINS	18,32%	18,46%	17,98%	18,87%
POUSSINS	14,95%	14,34%	15,14%	15,44%
BENJAMINS	9,22%	9,68%	9,82%	9,86%
MINIMES	5,84%	5,84%	5,89%	5,66%
CADETS	5,55%	5,58%	6,25%	5,31%
JUNIORS	2,70%	2,77%	3,03%	2,61%
SENIORS 21-34 ans	5,97%	5,59%	5,52%	5,34%
SENIORS 35-45 ans	9,02%	8,91%	8,64%	7,64%
SENIORS 46-65 ans	9,63%	9,87%	10,75%	9,92%
SENIORS +65 ans	1,53%	1,66%	2,19%	1,90%
Total	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%



Nb de lic par âges

SAISONS — 2019/2020 — 2021/2022



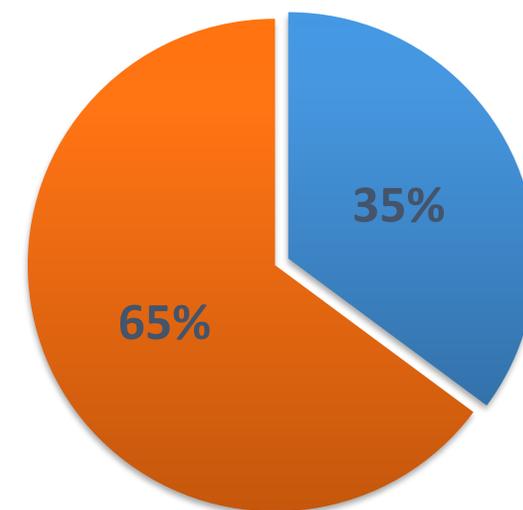
CONSTATS & DIAGNOSTIC

Plus de 50% des licenciés vont des -5 ans à poussins. Les benjamins représentent 10%, les minimes 7%, les cadets 7% et les juniors 3%. Les 35/45 ans représentent 16% de nos licenciés. Les féminines représentent 35% de nos licences.

- MOINS DE 5 ANS
- POUSSINS
- CADETS
- SENIORS 35-45 ans
- EVEIL JUDO
- BENJAMINS
- JUNIORS
- SENIORS 46-65 ans
- MINI-POUSSINS
- MINIMES
- SENIORS 21-34 ans
- SENIORS +65 ans

2021/2022	Nb Lic	Nombre de Renouvellement	Nombre nouvelles licences	% de nouvelles licences	% de Renouvellement licences
MOINS DE 5 ANS	594	26	568	95,62%	4,38%
EVEIL JUDO	6 953	1 193	5 760	82,84%	17,16%
MINI POUSSINS	8 166	3 562	4 604	56,38%	43,62%
POUSSINS	6 681	3 963	2 718	40,68%	59,32%
BENJAMINS	4 269	2 942	1 327	31,08%	68,92%
MINIMES	2 451	1 858	593	24,19%	75,81%
CADETS	2 297	1 873	424	18,46%	81,54%
JUNIORS	1 129	969	160	14,17%	85,83%
SENIORS 21-34 ans	2 313	1 740	573	24,77%	75,23%
SENIORS 35-45 ans	3 308	2 321	987	29,84%	70,16%
SENIORS 46-65 ans	4 293	3 441	852	19,85%	80,15%
SENIORS +65 ans	824	721	103	12,50%	87,50%

	2019/2020	2020/2021	2021/2022
CEINTURES NOIRES	4803	3511	4085
CN MASCULINS	3787	2766	3132
CN FEMININS	1016	745	854



■ FEMININES ■ MASCULINS

CONSTATS & DIAGNOSTIC

Le pourcentage de renouvellement est très bas chez les plus jeunes. Il passe à + de 60% à partir de benjamins. Le nombre de néo-pratiquants chez les plus jeunes montre l'attractivité du judo. L'activité baisse ensuite régulièrement jusqu'à 30 ans. L'attractivité revient avec un plateau de nouvelles licences pour la tranche des 35/45 ans. Le nombre de ceintures noires est relativement stable.

OTD	POPULATION INSEE	TAUX DE PENETRATION DU JUDO %
CD 16	350 298	5,65
CD 17	659 482	5,91
CD 19	238 445	6,44
CD 23	113 711	4,72
CD 24	411 087	6,41
CD 33	1 681 330	8,25
CD 40	422 332	5,90
CD 47	329 135	6,60
CD 64	691 770	6,72
CD 79	374 426	5,32
CD 86	440 164	6,51
CD 87	369 805	8,09
LIGUE	6 081 985	6,84

CONSTATS & DIAGNOSTIC

Le taux de pénétration du judo au sein de la population reflète les disparités entre les territoires à forte ruralité et les territoires avec présence d'une métropole ou de grandes agglomérations et zones urbanisées.



● OBJECTIFS :

- ➔ Créer un observatoire des clubs et des territoires pour optimiser et clarifier le cadre de pratique, puis animer une cellule de suivi des clubs.
- ➔ Proposer des animations plus adaptées aux activités et aux projets des clubs dans une perspective de développement.
- ➔ Mieux articuler les rôles des clubs, des comités, de la ligue et de la fédération.
- ➔ Recenser et exploiter les données du contexte socio-économique, démographique, institutionnel, professionnel : ressources humaines, structures, partenaires, flux financiers.

● MISE EN ŒUVRE :

- Collecte et analyse des données fédérales : répartition des licences hommes/femmes, adultes/enfants, ceintures noires/kyus, âge moyen...
- Recensement des acteurs : arbitres, juges, CS, dirigeants, éducateurs, autres.
- Cartographie des clubs : implantation, desserte, zone de chalandise.
- Collecte et analyse des variables sur le cadre de pratique et le modèle économique : nombre de dojos, surfaces, types de salle, créneaux de pratique, tarif des cotisations, taux de subvention...

● INDICATEURS :

- Evolution des licences : nombre et répartition par territoire, genre, grade.
- Suivi du taux de fidélisation et du ratio nouvelles licences / renouvellements.
- Evolution du nombre de clubs et de dojos, répartition territoriale.

CONSTATS & DIAGNOSTIC

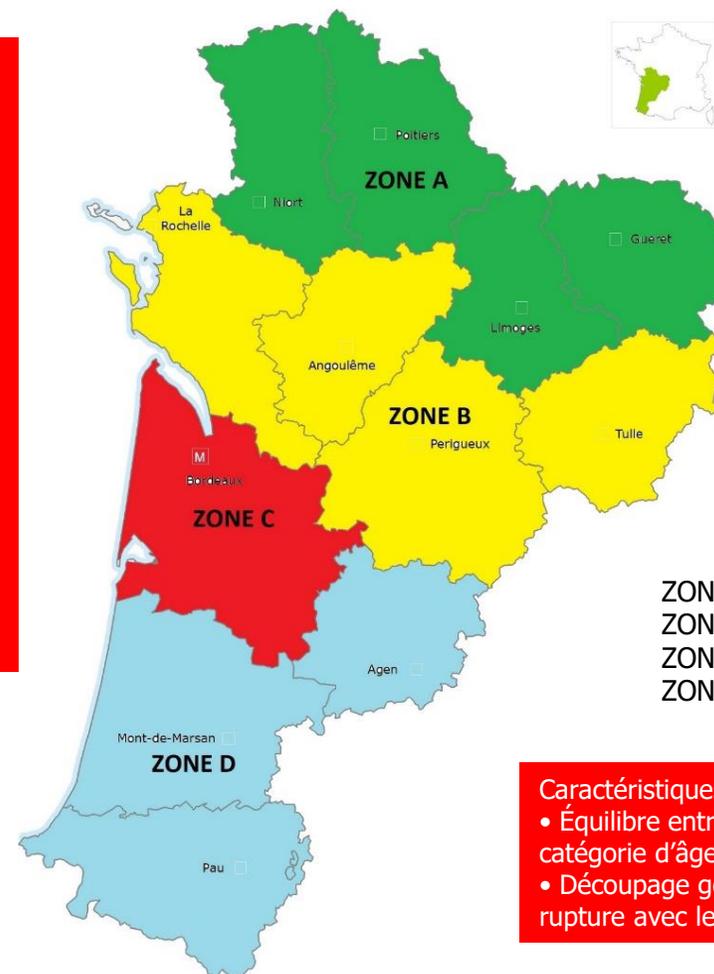
- Nous devons permettre à nos pratiquants, quel que soit leur âge ou leur niveau, de prendre plaisir à pratiquer et de s'épanouir en progressant. Pour cela, il faut contribuer à la fidélisation des licenciés en proposant une organisation sportive permettant d'animer les territoires, en tenant compte de nos populations de licenciés et de la diversification des pratiques.
- Paramètres organisationnels des animations sportives ou de loisir :
 - Favoriser la proximité – et éviter ainsi de longs trajets – et le brassage des publics.
 - Accompagner la progression des jeunes judokas avec une alternative dans les filières : une plus axée sur la compétition, une plus axée sur le loisir.
 - Encourager la participation au 1^{er} niveau et aux différentes phases, par exemple garantir 2 combats pour tous.
 - Coordonner le calendrier pour avoir une cohérence et un étalement dans le temps et sur les différents secteurs.
 - Impliquer les jeunes officiels dans le cadre leur formation.
- La proposition est de créer un système de sélection progressif pour éviter des décalages de niveau important.

● OBJECTIFS :

- ➔ Créer un niveau intermédiaire de pratique, entre la ligue et le comité, avec la mise en place de nouvelles zones territoriales permettant :
 - Un niveau de pratique progressif, plus attractif et fidélisateur.
 - Une proximité géographique de pratique, optimisant les temps d'activité.
 - La possibilité de mobiliser davantage de participants à la phase intermédiaire.
- ➔ Impulser une nouvelle dynamique sportive et territoriale, innovante dans son ancrage territorial et dans son format organisationnel.

● MISE EN ŒUVRE :

- Circuits régionaux par catégorie de publics : benjamins, minimes, ceintures de couleurs, vétérans (minimum 1 par zone).



ZONE A : CD79 CD86 CD87 CD23
 ZONE B : CD16 CD17 CD24 CD19
 ZONE C : CD33
 ZONE D : CD40 CD47 CD64

Caractéristiques des 4 zones :

- Équilibre entre le nombre de licenciés par catégorie d'âge.
- Découpage géographique innovant par rupture avec les ex-ligues.

● INDICATEURS :

- Nombre de manifestations, nombre de participants, nombre de participations avec répartition par territoire, par âge, par genre.
- Taux de fidélisation des licenciés de la catégorie d'âge (indice d'adéquation de la réponse sportive aux attentes du public).

DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

● OBJECTIFS :

- Accompagner les OTD et les clubs à partir des données de l'observatoire des clubs et des territoires.
- Cibler et coordonner les animations et les actions promotionnelles dans les territoires.
- Développer les pratiques émergentes et utilitaires : taiseo, savoir chuter, savoir se défendre.
- Jujitsu : développer les bases techniques de l'activité, répondre aux exigences des examens de grades, articuler le jujitsu sportif entre la ligue et les comités.

● MISE EN ŒUVRE :

- Des activités pour tous et partout.
- Actions thématiques : sport/santé, judo à l'école, self-défense, taiseo en entreprise, judo été, animations de masse...
- Publics cibles : féminines, personnes âgées, sédentaires, publics en difficulté ou éloignés de la pratique...
- Couverture territoriale : QPV, ZRR, territoires fragiles ou carencés, lien avec l'opération « 1000 dojos ».
- Méthodes pédagogiques et contenus techniques traités dans les formations qualifiantes, les plateformes régionales et les stages d'enseignants.

● INDICATEURS :

- Nombre d'actions, nombre de participants, taux de couverture territoriale.
- Éventail de l'offre de pratiques : nouvelles actions, projets innovants.



● PLAN DE FÉMINISATION :

- Renforcer la présence féminine à tous niveaux : dirigeants, enseignants, encadrants, formateurs, arbitres, CS, juges...a minima au prorata des licences féminines.

Évolution de l'opération « Judo été »

Ligues	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
NOUVELLE AQUITAINE	4 424	1 523	1 724	20	1 588
CHARENTE				20	44
CHARENTE MARITIME JU					46
CORREZE	198	322	169		259
DEUX SEVRES					48
DORDOGNE	533	738	504		721
GIRONDE	2 767				213
HAUTE VIENNE					89
LANDES	141		333		11
LOT ET GARONNE					20
PYRENEES ATLANTIQUES	335				58
VIENNE	450	463	718		79
Total	4 424	1 523	1 724	20	1 588

- Réorganiser le déroulement des compétitions par blocs de catégories de poids légers/lourds et non plus par genre masculins/féminines.

- Partenariat avec FEMIX sous le marrainage d'Emile ANDÉOL.

DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

CONSTATS & DIAGNOSTIC

Le développement des pratiques pour le plus grand nombre repose sur des actions axées sur des pratiques spécifiques ou des publics cibles, avec en commun des objectifs de mixité sociale, d'éducation durable et de convivialité.

● CEINTURES DE COULEURS :

- Le circuit régional des ceintures de couleurs est un ensemble de rencontres de loisirs pour promouvoir la pratique du judo, où le plaisir de pratiquer est plus important que l'aspect performance. Ces tournois visent le perfectionnement technique et sportif des licenciés en vue de l'acquisition du grade de ceinture noire 1^{er} dan.
- Ce format de rencontres entre « kyus » est très apprécié des licenciés. Mais après l'obtention de la ceinture noire 1^{er} dan, cette dynamique s'arrête. Que proposer ensuite ?
- ➔ Proposer une catégorie 1^{er} dan avec masculins et féminines +35 ans et -35 ans pour assurer une continuité dans la pratique.

● VÉTÉRANS :

Les regroupements vétérans permettent de promouvoir, accompagner et développer la pratique du judo pour les + de 30 ans en proposant et maintenant un esprit favorisant les échanges, la mixité, l'amitié et la bienveillance. Notre ligne directrice est liée à l'activité sportive et est associée aux moments de plaisir et de partage qui en découlent. L'animation sportive pour les vétérans est une alternative de pratique pour les plus âgés où le plaisir, la convivialité, se combinent avec la recherche d'une activité physique adaptée, plus proche du concept de sport/santé que de la compétition de judo.

● JUJITSU :

L'activité jujitsu et ne-waza propose des épreuves de démonstration de défenses par couple en expression technique dès benjamins, et des combats combinant des séquences pieds/poings, des phases judo debout et au sol pour les cadets à seniors.



CONSTATS & DIAGNOSTIC

● BENJAMINS & MINIMES :

- Les animations régionales « loisir » benjamins et minimes sont réservées aux judokas non qualifiés au « trophée régional » benjamins ou à la coupe régionale minimes. Pour plus de proximité, elles sont organisées sur 3 à LIMOGES, LORMONT et POITIERS, avec une formule permettant à chacun de participer et de s'exprimer avec des judokas de son niveau.
- ➔ C'est une nouveauté de notre programme d'organisations sportives régionale qui propose une filière axée plus « compétition » et une autre plus « loisir ». Pour ne pas surcharger le calendrier ces manifestations sont organisées le mercredi après-midi. Ce sont les jeunes des pôles qui vont encadrer ces animations, ce qui nous permet de les impliquer et de les responsabiliser dans les fonctions d'arbitres, commissaires sportifs, organisateurs.

● ACTIONS PROMOTIONNELLES :

- Les actions de développement et de proximité ont comme objectif de promouvoir le judo et les clubs, faire découvrir, valoriser et développer l'activité judo. Les animations se déroulent sous forme d'entraînements de masse, de journée « portes ouvertes » ou tout autre format approprié. Elles sont ouvertes aux non licenciés (écoles, centres de loisirs) et aux licenciés des clubs. Exemples : opération « judo été », club MICKEY, journée « Art et Patrimoine », etc.

● OBJECTIFS :

- ➔ Régionaliser les rencontres départementales des ceintures de couleur pour bénéficier de l'application de la relation grade/championnat pour les ceintures marron et leur permettre de progresser dans le grade.
- ➔ Impliquer les hauts gradés du comité dans l'organisation et le protocole.
- ➔ Brasser les catégories en ouvrant la participation au plus grand nombre, les activités se pratiquant en individuel, en couple ou en collectif.
- ➔ Pratiquer avec fair-play et convivialité, créer des liens intergénérationnels entre pratiquants, agir en mixité entre masculins et féminines, encourager l'entraide technique et les progrès sportifs mutuels.
- ➔ Renforcer les valeurs éducatives issues de la culture commune « judo » et relayer le code moral du judo : respect, courage, amitié, honneur...

● MISE EN ŒUVRE :

- Circuit régional des ceintures de couleurs, rencontres vétérans, animations jujitsu, etc.

DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

● INDICATEURS :

- Nombre d'actions, nombre de participations.
- Adéquation aux attentes des publics (enquête pour mesure du taux de satisfaction).



CONSTATS & DIAGNOSTIC

- Principe du SHIN GHI TAI : Les grades symbolisent et valident la progression en judo, dans l'acquisition des valeurs morales, la maîtrise technique et l'efficacité.
- Le grade, au-delà d'être une marque des progrès accomplis, est une condition d'accès à certaines fonctions ou un requis pour l'obtention de certification : enseignant, arbitre, dirigeant...
- L'accession aux grades, technique ou compétition, épreuves de kata, de technique ou d'efficacité, constitue l'animation qui regroupe le plus grand nombre de participants à l'échelon régional.
- La compétence locale est celle du Comité d'Organisation Régional des Grades qui agit par délégation de la CSDGE de la FFJDA et dans le respect des textes officiels.
- La facilitation de l'accès aux grades doit être conciliée avec la rigueur organisationnelle et l'équité entre candidats.

• Activité KATA :

L'activité kata permet de s'exprimer techniquement au niveau régional dans une autre forme que la compétition sportive. De par ses origines et ses exigences techniques, le kata est aussi un vecteur de transmission de la culture et des principes éducatifs du judo.

- ➔ Mettre en place un circuit « Kata » sur l'ensemble du territoire avec des thématiques :
 - Kata sportif pour les compétitions.
 - Technique pour les épreuves de grades.
- ➔ Impliquer les hauts gradés dans les plateformes au sein des comités.



• OBJECTIFS :

- ➔ Revoir l'organisation et le nombre de passage de grades sur l'ensemble du territoire pour une meilleure répartition dans le temps et dans l'espace.
- ➔ Généraliser une même organisation sur l'ensemble du territoire.
- ➔ Respecter le protocole organisationnel et les textes officiels.
- ➔ Rendre au grade son rôle moteur dans le parcours du judoka : favoriser l'accès au grade au plus grand nombre, former les juges, dématérialiser les procédures.

• MISE EN ŒUVRE :

- 1^{er} dan et 2^{ème} dan dominante « compétition » et dominante « technique » : Délégation possible aux comités de passages de grades UV1 Kata et UV2 Technique du grade compétition avec 5 centres d'examen UV1 Kata UV2 Technique et UV3 Shiai : LORMONT, COULOUNIEIX-CHAMIER, JURANÇON, ROULLET, LIMOGES ET BRIVE.
- 3^{ème} dan et 4^{ème} dan dominante « compétition » et dominante « technique » : Organisation des UV1 Kata et UV2 Technique par la ligue. Examen dans les Pôles Espoirs après accord du CORG.

• INDICATEURS :

- Nombre de participants et de participations aux différentes épreuves de grade.
- Taux de réussite dans les examens de grade : UV1 et UV2.
- Nombre d'homologations par dan et par territoire.
- Respect des textes officiels.
- Statistiques et résultats du circuit régional Kata.

CONSTATS & DIAGNOSTIC

- La démarche du parajudo consiste à mélanger ou associer dans la pratique des judokas valides et des judokas handicapés, pour favoriser l'intégration sociale des uns et l'acceptation de la différence par les autres. Cette ambition éducative partagée est au cœur des animations techniques ou sportives « Judo et Personnes en Situation de Handicap » et aussi dans les épreuves aménagées lors des passages de grades.
- La particularité de ces actions est l'encadrement nombreux et qualifié par rapport aux effectifs de pratiquants, ce taux d'encadrement élevé et compétent se justifiant par le besoin de présence, d'assistance, de sécurité et de confiance auprès des publics handicapés.

● OBJECTIFS :

- ➔ Favoriser et promouvoir la pratique du judo en mixité entre pratiquants valides et pratiquants en situation de handicap, dans une optique de progrès technique et de progression sportive ou en grade.
- ➔ Décloisonner les pratiques pour l'acceptation de la différence et la compréhension mutuelle.
- ➔ Sensibiliser les encadrants à la prise en compte du handicap et aux adaptations techniques, sportives et pédagogiques pour une pratique mixte.
- ➔ Détecter et accompagner les potentiels vers la filière sportive parajudo.

● MISE EN ŒUVRE :

- Animations fédérales « Judo et Personnes en Situation de Handicap ».
- Pool des référents JPSH.

● INDICATEURS :

- Nombre de participants valides et handicapés aux animations handi-valides.
- Participation et résultats aux compétitions parajudo.
- Aménagements et résultats lors des examens de grades.



Ligues	Nb lic 2020 2021	Nb clubs ouverts	Nb dirigeants enseignants	Nb distincts dirigeants enseignants	Age moyen	Age médi a n
NOUVELLE AQUITAINE	630	55	114	58	60,35	64,00
Total	630	55	114	58	60,35	64,00



CONSTATS & DIAGNOSTIC

● REPÈRES :

→ Disciplines associées pratiquées sur le territoire de la NOUVELLE-AQUITAINE : Kendo, iaido, jodo, naginata, sport chanbara, kyudo.

→ Données du début d'olympiade 2016/2020 :

54 clubs – 810 licences – 276 ceintures noires – 95 enseignants.

→ Actualisation fin 2021 :

55 clubs ouverts et 51 clubs actifs – 630 licences – 276 ceintures noires – 58 enseignants/dirigeants exerçant 114 fonctions.

233 ceintures noires réparties en 127 en kendo, 12 en naginata, 22 en jodon 48 en iaido, 12 en kyudo et 12 en sport chanbara.

La fidélisation des ceintures noires est avérée.

● OBJECTIFS :

- Former des ceintures noires, certifier des enseignants et susciter des vocations de dirigeants au sein des différentes disciplines rattachées.
- Aider les clubs à se structurer et à monter des projets associatifs.
- Étendre la couverture territoriale de chacune des disciplines rattachées..
- Suivre l'évolution du Ju Jitsu Brésilien (en convention avec la FFJDA).

● MISE EN ŒUVRE :

- Comité Régional de Kendo et Disciplines Rattachées.
- Confédération Française de Ju Jitsu Brésilien.

● INDICATEURS :

- Évolution du nombre des clubs et des licences.
- Résultats sportifs dans les disciplines associées.



FOCUS SUR L'AXE 1

Finalités	Objectifs	Actions	Acteurs pilotes
Développement des licences et des clubs	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Recenser et exploiter des données territoriales ➔ Adapter le format des animations ➔ Articuler les échelons club – comité – ligue et fédération 	<ul style="list-style-type: none"> – Observatoire des clubs – Cartographie des clubs 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligue • Comités • Clubs affiliés • Commission Développement
Animations sportives ou de loisir & Grades Développement des pratiques	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Créer des zones intermédiaires entre la ligue et les comités ➔ Développer les pratiques émergentes et utilitaires ➔ Renforcer la présence féminine ➔ Inculquer la culture et les valeurs éducatives ➔ Mettre en place le Kata sportif ➔ Unifier l'organisation territoriale des grades dans le respect des textes officiels 	<ul style="list-style-type: none"> – Circuits régionaux des ceintures de couleurs, animations vétérans, animations jujitsu – Actions promotionnelles – Savoir chuter, savoir se défendre, taiso 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligue • Comités • Commissions régionales et formateurs fédéraux • CORG
Judo et Personnes en Situation de Handicap	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Promouvoir la pratique en mixité entre valides et handicapés ➔ Sensibiliser les encadrants et les pratiques ➔ Détecter et accompagner les potentiels en parajudo sportif 	<ul style="list-style-type: none"> – Animations handi-valides 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligue • Comités • Référents JPSH
Disciplines Associées	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Structurer les clubs ➔ Couvrir le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> – Kendo, iaido, jodo, naginata, sport chanbara, kyudo – Jujitsu brésilien 	<ul style="list-style-type: none"> • CRKDR • CFJJB

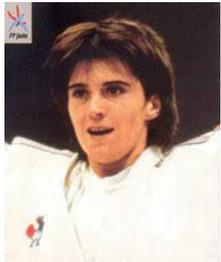
AXE 2 : ACCÈS AU SPORT DE HAUT NIVEAU

PROJET DE STRUCTURATION VERS LE HAUT NIVEAU

DÉCLINAISON DU PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL

- **DÉTECTION & PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE ET SPORTIF**

CIRCUITS DE COMPÉTITION & TOURNOIS LABELLISÉS



- Tous les sportifs de haut niveau débutent leur carrière au sein d'un club affilié, cellule de base de la pratique sportive. Ils passent par des phases de détection et des stages fédéraux de perfectionnement organisés au niveau départemental puis régional avant de pouvoir intégrer des structures liées à l'accès au haut niveau. La filière d'accès au haut niveau est la clé de voûte de l'accès au haut niveau.

- Le club est ainsi un maillon incontournable du processus d'entraînement du sportif. Si la ligue NOUVELLE-AQUITAINE souhaite passer d'un territoire de formation à un territoire de haute performance, elle devra accompagner ses clubs dans leur structuration.

- Le nombre de judokas licenciés en NOUVELLE-AQUITAINE et inscrits sur les listes ministérielles (élite, senior, relève, reconversion, espoir et collectif national) est stable depuis les 6 dernières années (124 en 2022). La majorité des sportifs référencés sont principalement lycéens et universitaires.

- Emilie ANDÉOL, Cathy ARNAUD, Stéphanie POSSAMAI, Thierry FABRE, Fany-Estelle POSVITE sont des exemples de très grands sportifs passés par la NOUVELLE-AQUITAINE dans le cadre de leur accession à la haute-performance. Ces sportifs ont suivi une partie de leur formation sportive et scolaire sur le territoire régional, ils se sont ensuite dirigés vers des régions disposant de structures de haut niveau adaptées à leur potentiel et ambitions sportives.

- Si la NOUVELLE-AQUITAINE forme des sportifs et permet « l'accès » vers le haut niveau, l'accès à la haute-performance implique de pouvoir disposer des éléments constitutifs de la performance à savoir : des infrastructures de qualité et de proximité dédiées quotidiennement aux entraînements, une organisation, un encadrement de qualité, un suivi-socio professionnel poussé, un accompagnement médical et des services d'accompagnement à la performance. Aujourd'hui la préparation à la haute performance en judo est à l'INSEP.

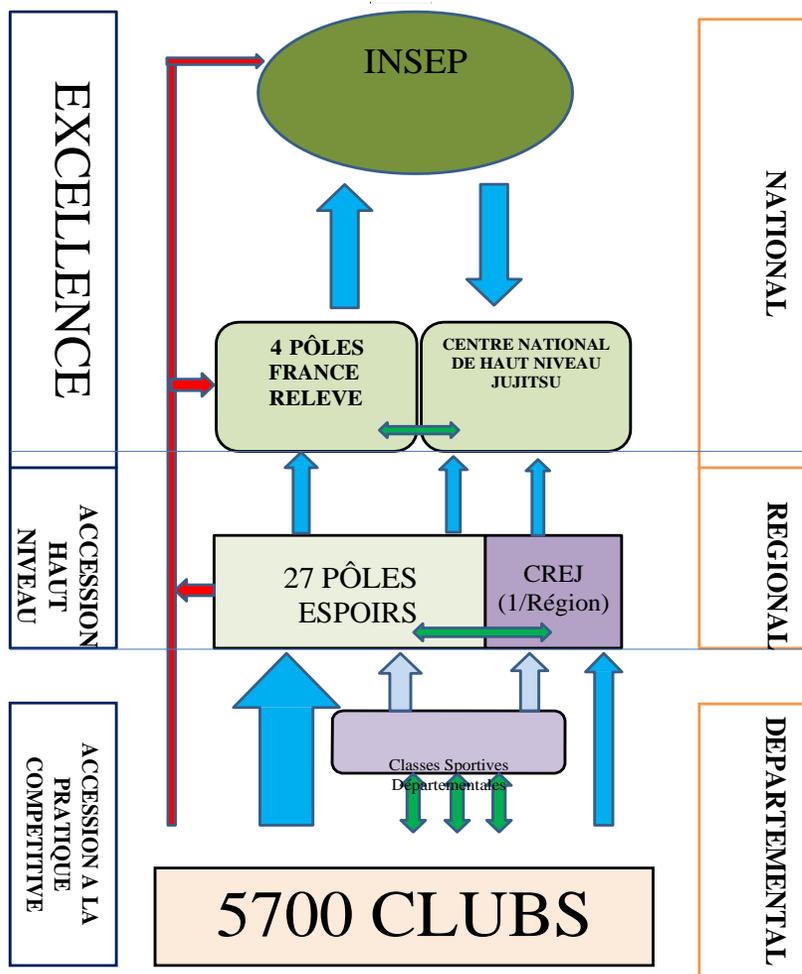
CONSTATS & DIAGNOSTIC

- Au-delà des clubs dans lesquels ils sont licenciés, la majorité des judokas de haut niveau s'entraînent et sont suivis dans des structures labellisées qui relèvent du Projet de Performance Fédéral. Ces structures proposent des conditions optimales d'entraînement et ont vocation à conduire les sportifs accueillis vers le haut niveau. Elles sont également garantes de l'accompagnement du sportif en assurant sa formation sportive, son suivi médical et son suivi socioprofessionnel.

- Tous les acteurs du sport (mouvement sportif, DRAJES, Education Nationale, collectivités territoriales) sont impliqués dans le parcours du jeune sportif vers le haut niveau. Dans le schéma organisationnel, 4 types de structures coexistent sur le territoire de la NOUVELLE-AQUITAINE : 3 pôles Espoirs, 3 Centres Régionaux d'Entraînement, 1 Pôle FRANCE Relève. Localement, il y a aussi des classes d'excellence sportive.



Organisation et structuration de la formation sportive mixte du PPF



● REPÈRES :

- Le projet de perfectionnement et de structuration de la détection au parcours vers le haut niveau est un programme de perfectionnement et de détection qui s'adresse aux sportifs régionaux et plus, en assurant la détection et le suivi de ces jeunes talents.
- La priorité est de former et détecter les minimes motivés et à potentiel pour constituer et animer le groupe élite minimes régional, puis alimenter les structures locales de la filière d'accès au judo de haut niveau.

● OBJECTIFS :

- ➔ Perfectionner techniquement et sportivement des licenciés
- ➔ Détecter les jeunes talents et animer le groupe élite minimes
- ➔ Réduire les inégalités d'accès au sport de haut niveau
- ➔ Préparer l'élite du judo Nouvelle-Aquitaine
- ➔ Proposer une offre importante de stages de perfectionnement et de préparation sur l'ensemble du territoire pendant les vacances scolaires.
- ➔ Proposer des stages de proximité départementaux et/ou inter-départementaux et/ou régionaux pour les benjamins, minimes, cadets avec pour objectif principal le perfectionnement technique.
- ➔ Réunir les judokas performants (minimes, cadets, juniors, seniors) régulièrement lors d'entraînements hebdomadaires sur les sites des pôles.
- ➔ Améliorer la filière de détection pour les minimes en animant un plan d'action sur les 12 départements et en s'appuyant sur le réseau des conseillers techniques fédéraux et des enseignants de clubs.
- ➔ Faire émerger de ces groupes départementaux une élite régionale qui constituera un « groupe élite minimes ».
- ➔ Orienter les meilleurs et les plus motivés vers nos structures d'entraînement.

● NOS STRUCTURES D'ACCESSION AU HAUT NIVEAU :

- Les Centres Régionaux d'Entraînement Judo de LIMOGES, LORMONT, POITIERS : ce sont des centres permanents d'entraînement au service de tous les clubs de notre région, qui doivent permettre aux jeunes judokas d'un niveau sportif inférieur aux critères « Pôle Espoir » ou « Pôle FRANCE » d'effectuer un apprentissage technique et sportif. Ils permettent de concilier réussite scolaire avec une pratique assidue le judo, pour ensuite intégrer la filière d'accès au haut niveau : pôle Espoir, pôle FRANCE, INSEP,
- Les Pôles Espoirs NOUVELLE-AQUITAINE de LIMOGES, LORMONT, POITIERS : ils sont intégrés au PPF FRANCE Judo et sont labellisées par le ministère chargé du sport. L'objectif de ces structures est de préparer les individus au triple projet : sportif, scolaire et fédéral. L'objectif sportif principal est la performance, l'alimentation du Pôle FRANCE/INSEP et des équipes de FRANCE.
- Le Pôle FRANCE de BORDEAUX (structure nationale de haut-niveau).
- La section du Pôle Universitaire Judo de BORDEAUX (structure universitaire).



DÉTECTION & PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE ET SPORTIF

● MISE EN ŒUVRE :

- Structures d'accèsion au haut niveau : CREJ, Pôles Espoirs LIMOGES-LORMONT-POITIERS, Pôle FRANCE de BORDEAUX, section du Pôle Universitaire Judo de BORDEAUX.
- Offre sportive de compétition et de perfectionnement technique : circuits, tournois, entraînement.
- Processus de détection : repérage, accompagnement et suivi.

● INDICATEURS :

- État de la participation aux activités sportives (circuits, tournois nationaux, entraînements, stages) : nombre de participants et de participations, nombre de clubs concernés et répartition territoriale, niveau de performance, évaluation de la progression du niveau technique général.
- Détection : Nombre ou pourcentage de judokas issus du groupe et s'engageant dans une démarche de haut niveau (CREJ/Pôle Espoir), synergie et implication entre le club/le comité et la ligue, sentiment d'appartenance à un groupe, progression technique et sportive des minimes
- Pôles Espoirs : Résultats scolaires (passages en classe supérieure) et évolution des projets de formation des jeunes, nombre de sportifs entrant en pôle FRANCE, nombre de médaillés au championnat de FRANCE, nombre de qualifiés à l'international, nombre de sportifs classés dans les 7 premiers au championnat de FRANCE de la catégorie concernée, niveau technique et sportif des judokas qui leur permettra d'appréhender au mieux leur progression vers le haut niveau et leur entrée en pôle FRANCE, implication dans la filière fédérale (grade, enseignement, arbitrage, fonctions administratives/techniques...).
- Taux de satisfaction des pratiquants par rapport à leurs attentes.
- Lien avec les clubs, les enseignants et les licenciés.



● ORGANISATION DU PROCESSUS DE DÉTECTION :

Le processus de détection est organisé autour de la dynamique du groupe élite minimes avec 3 stages régionaux et 1 tournoi national. Ce groupe a pour ambition de détecter et de préparer l'intégration de ces jeunes dans la filière d'accès au haut-niveau (CREJ, Pôle Espoir), Appartenir à cette sélection permet à ces jeunes de ne plus se sentir isolés, de s'intégrer à un groupe qui poursuit les mêmes objectifs, qui a la même passion. Le fait de se sentir encadrés et soutenus augmente leur motivation. Ils prennent conscience que leurs rêves peuvent se réaliser. Ce groupe est constitué et animé par l'ETR avec les professeurs de clubs. Il est une continuité des groupes départementaux.

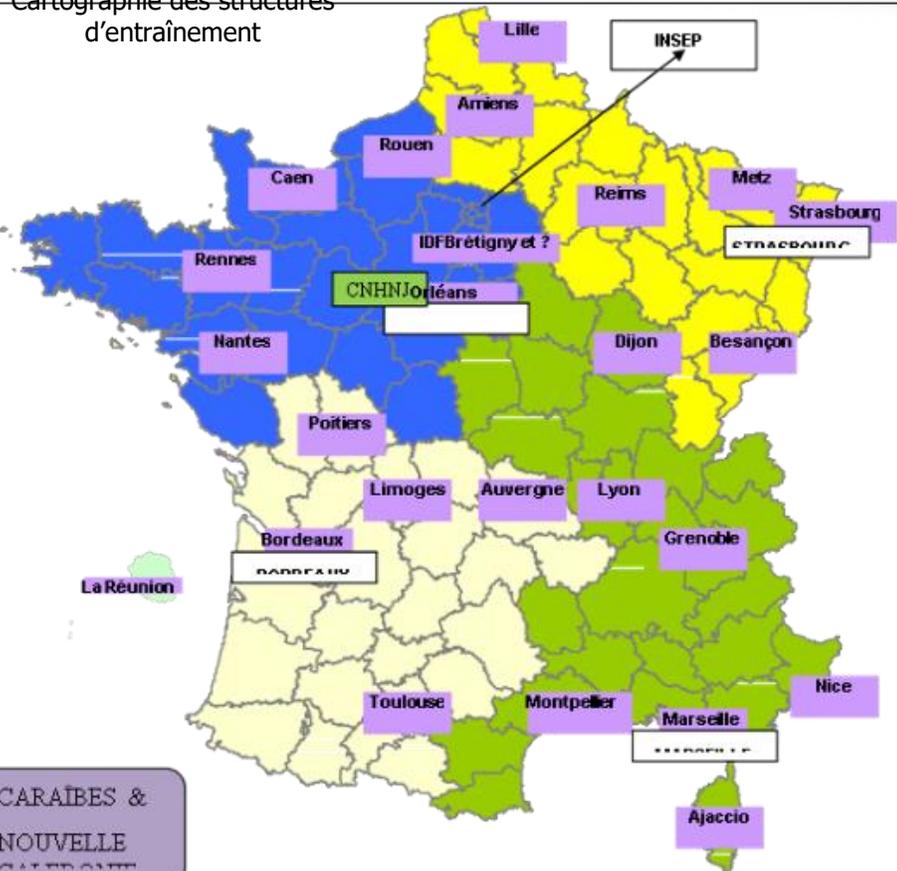


DÉCLINAISON DU PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL

DÉTECTION & PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE ET SPORTIF



Cartographie des structures d'entraînement



CONSTATS & DIAGNOSTIC

- La structuration de l'accession au haut niveau se concentre sur les 12 départements et les 3 grandes agglomérations régionales.

- Au-delà des clubs dans lesquels ils sont licenciés, la majorité des judokas de haut niveau s'entraînent et sont suivis dans des structures labellisées qui relèvent du Projet de Performance Fédéral. Ces structures proposent des conditions optimales d'entraînement et ont vocation à conduire les sportifs accueillis vers le haut niveau. Elles sont également garantes de l'accompagnement du sportif en assurant sa formation sportive, son suivi médical et son suivi socioprofessionnel.

- Tous les acteurs du sport (mouvement sportif, DRAJES, Education Nationale, collectivités territoriales) sont impliqués dans le parcours du jeune sportif vers le haut niveau. Dans le schéma organisationnel, 4 types de structures coexistent sur le territoire de la NOUVELLE-AQUITAINE : 3 pôles Espoirs, 3 Centres Régionaux d'Entraînement, 1 Pôle FRANCE Relève. Localement, il y a aussi des classes d'excellence sportive.

- Projet de perfectionnement technique et sportif & Projet de détection :

Des classes d'excellence sportive.

3 Pôles Espoirs : LORMONT, LIMOGES, POITIERS).

3 Centres Régionaux d'Entraînement et de Formation.

Nous pouvons également nous appuyer sur la structure nationale qu'est le Pôle FRANCE de BORDEAUX et sur le Pôle Universitaire Judo de BORDEAUX.

➔ Cette déclinaison en deux parties distinctes et complémentaires doit permettre de mieux prendre en compte l'ensemble du programme d'excellence mis en œuvre pour ces publics.





● OBJECTIFS :

- ➔ Créer un circuit de compétition par équipes mixtes et paritaires de clubs juniors/seniors avec une organisation par poules aller/retour.
- ➔ Valoriser les clubs formateurs, favoriser la cohésion associative, renforcer l'identité club.
- ➔ Donner une plus grande lisibilité du judo pour le grand public, les médias, les partenaires et les institutions.
- ➔ Valoriser les compétitions féminines.

● MISE EN ŒUVRE :

- Circuits régionaux, équipes, benjamins & minimes.
- Tournois nationaux labellisés ou Excellence.

● INDICATEURS :

- Participation : nombre de sportifs, de clubs, ratio masculins/féminines.
- Analyse des résultats nationaux des sportifs et clubs néo-aquitains.



CONSTATS & DIAGNOSTIC

● REPÈRES :

- Les circuits régionaux benjamins et minimes viennent compléter le dispositif territorial d'accès à la pratique sportive : découverte de la compétition pour la catégorie d'âge benjamins et détection pour la catégorie d'âge minimes.
- Les tournois nationaux labellisés répondent aux exigences fédérales fixées par le cahier des charges. Ils correspondent à la relance d'une dynamique sportive pour les juniors, ils participent à l'accompagnement du parcours sportif d'accès au haut niveau pour les cadets.
- Le perfectionnement technique et sportif des judokas néo-aquitains est finalement organisé autour de 4 actions complémentaires :
 - Les circuits régionaux minimes et cadets, avec une ranking list pour les minimes.
 - Les tournois nationaux avec label Excellence FRANCE Judo pour les cadets, juniors et seniors.
 - Les entraînements de masse mensuels de minimes à vétérans sur les 3 sites de LIMOGES, LORMONT et POTTIERS.
 - L'ouverture des structures d'entraînement aux extérieurs le mardi et le jeudi.



FOCUS SUR L'AXE 2

Finalités	Objectifs	Actions	Acteurs pilotes
Projet de structuration vers le haut niveau	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Alimenter la filière d'accession au haut niveau et les équipes de FRANCE ➔ Proposer un système centré sur le parcours du judoka et sa réussite du triple projet ➔ Animer et améliorer les structures régionales du PPF ainsi que le maillage du territoire ➔ Réunir les judokas performants lors d'entraînements hebdomadaires sur les sites des pôles ➔ Orienter les meilleurs et les plus motivés vers nos structures d'entraînement 	<ul style="list-style-type: none"> – Structures d'accession au haut niveau : programme d'entraînement et de suivi du triple projet – Offre sportive de compétition et de perfectionnement technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligue, CREJ, Pôles Espoirs • FFJDA, Pôle FRANCE • Comités • Université • Clubs supports
Déclinaison du projet de performance fédéral Détection & Perfectionnement technique et sportif	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Améliorer la filière de détection pour les minimes à partir des 12 départements et des clubs ➔ Faire émerger des groupes départementaux un « groupe élite minimes » régional ➔ Animer et dynamiser le groupe élite minimes ➔ Proposer une offre importante de stages de perfectionnement et de préparation sur l'ensemble du territoire pendant les vacances scolaires ➔ Proposer des entraînements de masse de proximité pour les meilleurs minimes cadets juniors seniors 	<ul style="list-style-type: none"> – Structures d'accession au haut niveau : mise en œuvre du triple projet – Offre sportive de compétition et de perfectionnement technique – Processus de détection : repérage, accompagnement et suivi 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligue, CREJ, Pôles Espoirs • Comités
Circuits de compétition & tournois labellisés	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Proposer un circuits régional de tournois pour les catégories benjamins minimes cadets et des tournois de proximité de niveau national ➔ Renforcer l'appartenance identitaire des clubs ➔ Valoriser les compétitions féminines ➔ Rendre le judo plus lisible pour tous 	<ul style="list-style-type: none"> – Circuits régionaux de tournois – Tournois nationaux labellisés ou Excellence 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligue • Comités • Clubs supports

FILIÈRES ET PARCOURS DE FORMATION**FORMATION CONTINUE DES ACTEURS DU JUDO**

- **ARBITRES & COMMISSAIRES SPORTIFS**

ENSEIGNANTS

CONSTATS & DIAGNOSTIC

La filière de formation initiale des enseignants en NOUVELLE-AQUITAINE est articulée autour de plusieurs parcours de formation correspondant à des attentes et capacités différentes, et avec une possibilité de progression dans le parcours de formation :

- Filière fédérale pour les enseignants bénévoles non titulaires d'un diplôme pérenne : Assistants Clubs – mise en œuvre déléguée aux comités – animateurs Suppléants et Certificat Fédéral pour l'Enseignement Bénévole.
- CQP MAM pour la branche professionnelle, avec jusqu'à 3 centres de gestion selon le nombre de stagiaires.
- BPJEPS et DEJEPS par convention avec le CREPS de TALENCE.

La ligue, en tant qu'organisme prestataire d'activité de formation, met en œuvre le CQP MAM. Le CREPS est l'OF de rattachement pour le BPJEPS et le DEJEPS (il y a aussi un OF privé pour le BPEJPS).

La ligue a la certification QUALIOPi pour les actions de formation liées au CQP MAM et pour l'accompagnement VAE.



● OBJECTIFS :

- ➔ Maintenir l'architecture de formation et de certification :
 - Filière fédérale : AC en lien avec les comités, AS, CFEB
 - Diplômes professionnels : CQP, BPJEPS, DEJEPS.
- ➔ Accompagner les stagiaires dans leurs démarches : financement, tutorat, professionnalisation.
- ➔ Encourager les passerelles au sein du parcours de formation et la VAE.
- ➔ Inscrire toutes nos actions dans une démarche pérenne et qualitative.

● MISE EN ŒUVRE :

- Cours de formation aux diplômes professionnels et accompagnement VAE via les organismes prestataires d'activité de formation.
- Cours fédéraux via l'Institut Régional de Formation et d'Enseignement Judo Jujitsu.

● INDICATEURS :

- Nombre de stagiaires dans les différents cursus de formation.
- Taux de certification.

CONSTATS & DIAGNOSTIC



La formation continue des acteurs du judo cible les enseignants, les officiels et les dirigeants.

Pour les enseignants, cette formation est territorialement mise en œuvre à travers le stage national ou régional de rentrée et le dispositif de formation continue ouvert aux enseignants de la filière fédérale ou titulaires d'un diplôme professionnel.

Pour une complétude de formation continue, chaque comité doit mettre en œuvre une plateforme technique avec en objectifs :

- La préparation aux grades.
- La progression individuelle.
- Le lien intergénérationnel.

● OBJECTIFS :

- Étoffer le volume de formation et diversifier les thématiques pour répondre au plus près des attentes des publics, de dirigeants au sein des différentes disciplines rattachées.
- Étaler le cursus de formation dans le territoire et dans le calendrier pour assurer la continuité du processus éducatif et son impact local.
- Étendre la couverture territoriale de chacune des disciplines rattachées.

● MISE EN ŒUVRE :

- Stage national ou régional de rentrée.
- Plateformes régionales de formation.

● INDICATEURS :

- Nombre de stagiaires et de participation aux actions.
- Taux de renouvellement au sein de la filière fédérale.



CONSTATS & DIAGNOSTIC

La formation continue des acteurs du judo cible les enseignants, les officiels et les dirigeants.

Le corps des officiels en charge de l'environnement des manifestations fédérale comprend les arbitres (111) et les commissaires sportifs (128). Le développement du judo (216) justifie une structuration plus aboutie que le jujitsu (23). Le corps des arbitres (18%) est peu féminisé contrairement au corps des commissaires sportifs (51%).

Répartition		Masc.	Fém.	Total
Arbitres	Judo	82	16	98
	Jujitsu	9	4	13
CS	Judo	60	58	118
	Jujitsu	3	7	10

ARBITRES & COMMISSAIRES SPORTIFS



● OBJECTIFS :

- ➔ Maintenir les effectifs d'arbitres et de commissaires sportifs en nombre et en niveau pour assurer une qualité d'environnement sportif conforme aux textes officiels, cahiers des charges et plateaux de compétition.
- ➔ Élever la compétence du corps arbitral : progression en titre, nouvelles règles, nouvelles technologies, encourager et soutenir l'excellence.
- ➔ Satisfaire aux nouvelles exigences règlementaires d'honorabilité, gestes de premier secours, laïcité et valeurs républicaines.
- ➔ Former et accompagner les jeunes officiels dans toutes les disciplines.
- ➔ Valoriser les compétences bénévoles et l'accès aux responsabilités dès les jeunes officiels.

● MISE EN ŒUVRE :

- Stages de formation des officiels et mises en situation pratique.
- Ecole de formation des jeunes officiels.

● INDICATEURS :

- Nombre d'arbitres et de commissaires sportifs : répartition par territoire, par genre, par niveau.
- Taux de présence aux manifestations officielles.

● **Activité de formation :**

La Ligue est organisme prestataire d'activité de formation n° OF 75331073233 pour l'ensemble du dispositif de formation lié aux activités du judo, directement :

- Formations fédérales d'enseignants, arbitres, juges, commissaires sportifs, dirigeants : formation initiale et continue, y compris certification.
- Formation continue des éducateurs sportifs professionnels ou bénévoles.

Par convention avec le CREPS de Bordeaux pour le BPJEPS et le DEJEPS.

En tant qu'OF certifié QUALIOP1 n° 2021/967251-1 jusqu'au 09/12/2024 pour les actions de formation liées au CQP MAM et pour les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

● **Évolution du corps des enseignants :**

- Au pic de la fusion en 2016, les effectifs d'encadrants étaient de : 1005 enseignants – 268 filière fédérale – 87 branche professionnelle – 650 diplômés d'État.
- A l'issue de l'olympiade, au gré des mutations des clubs, des incertitudes du contexte environnemental et de la refonte du système de certification, les effectifs avaient évolué en : 866 enseignants – 168 filière fédérale – 119 branche professionnelle – 579 diplômés d'État.
- Sur la période de référence, le taux de professionnalisation mesuré via la déclaration d'activité professionnelle s'est élevé à 59,17% (équivalent à 413 enseignants) en raison des prérogatives d'exercice pendant la crise sanitaire, de la veille juridique et des politiques institutionnelles.

CONSTATS & DIAGNOSTIC

Au fil des saisons, les enseignants les plus âgés et titulaires de diplômes « anciens » diminuent (-3,30% et -13,54% sur la dernière année pour les BEES 2^{ème} degré et 1^{er} degré) tandis que les enseignants actifs et plus jeunes avec des diplômes de la nouvelle génération continuent à progresser (+6,00% pour le BPJEPS et +2,51% pour le DEJEPS et +10,92% pour le CQP).

NA	AS	AC	CF	CQP	BP	BP	DE	TOTAL
2017		268		87			650	1005
2018		168		110			627	905
2019		159		127			625	911
2020		141		106			623	870
2021		168		119			579	866

EDUCATEURS SPORTIFS DECLARES	CQP		BEES 1		BPJEPS		DEJEPS		DES/BE 2		ENSEMBLE		
	TOTAL	EAPS	TOTAL	EAPS	TOTAL	EAPS	TOTAL	EAPS	TOTAL	EAPS	TOTAL	EAPS	%
16 CHARENTE	7	3	18	6	4	3	6	5	7	2	42	19	45,24%
17 CHARENTE MARITIME	10	7	25	3	1	1	16	12	6	2	58	25	43,10%
19 CORREZE	11	8	7	3	2	2	11	9	5	3	36	25	69,44%
23 CREUSE	2	1	2	1	0	0	4	4	2	2	10	8	80,00%
24 DORDOGNE	11	7	15	4	1	1	9	8	4	3	40	23	57,50%
33 GIRONDE	21	9	88	35	23	18	41	39	24	15	197	116	58,88%
40 LANDES	4	1	29	6	2	1	15	13	3	1	53	22	41,51%
47 LOT ET GARONNE	4	3	16	2	2	2	13	11	8	4	43	22	51,16%
64 PYRENEES ATLANTIQUES	16	9	22	6	3	3	36	36	6	3	83	57	68,67%
79 DEUX SEVRES	4	3	7	1	0	0	8	7	3	2	22	13	59,09%
86 VIENNE	8	6	12	5	2	1	14	10	8	5	44	27	61,36%
87 HAUTE VIENNE	21	16	8	4	3	2	26	22	12	12	70	56	80,00%
NA NOUVELLE AQUITAINE	119	73	249	76	43	34	199	176	88	54	698	413	59,17%

La répartition des certifiés par territoire et par type de diplôme révèle de fortes disparités territoriales.

Le ratio diplômés – déclarés montre une inégalité territoriale dans l'incidence de la professionnalisation et vis-à-vis de la lisibilité des obligations d'honorabilité.

● OBJECTIFS :

- ➔ Remettre la formation au centre de nos activités.
- ➔ Créer une école supérieure régionale.
- ➔ Programmer des formations pour l'ensemble de nos acteurs et de nos activités : créer un CFA pour accompagner nos jeunes enseignants, assurer la formation continue des enseignants, détecter les jeunes bénévoles à potentiel, former les dirigeants par le CFGA.
- ➔ Développer la VAE et l'accompagnement des candidats.
- ➔ Maintenir les exigences qualitatives liées à la certification QUALIOPI.
- ➔ Relancer les passerelles entre filière fédérale, branche professionnelle, diplômes d'État.

● MISE EN ŒUVRE :

- Structuration du secteur formation autour de 1 vice-présidente, 1 directeur de la formation et un collectif de formateurs régionaux : pédagogie et technique judo, jujitsu, kata, JPSH, arbitrage et commissariat sportif, dirigeants.
- S'appuyer sur la progression française d'enseignement avec des contenus et des méthodes au cœur du dispositif d'apprentissage : formations qualifiantes, plateformes, stages d'enseignants.
- Veille et soutien aux clubs pour le principe du « 1 club ou 1 dojo = 1 enseignant formé ».
- Parcours de formation : certification, diversification, ascension dans la hiérarchie des diplômes.

● INDICATEURS :

- Nombre d'enseignants avec la répartition par diplôme (AC, AS, CFEB, CQP, BE/DE, autres) et par territoire.
- Taux de professionnalisation, déclaration d'activité et honorabilité.
- Nouvelles certifications par diplôme.
- Nombre de participants et de participations aux sessions de formation continue des enseignants.



Ligues	Nb lic 2020 2021	Nb clubs ouverts	Nb dirigeants enseignants	Nb distincts dirigeants enseignants	Age moyen	Age médi an
<input type="checkbox"/> NOUVELLE AQUITAINE	32 950	580	926	658	49,60	49,00
<input type="checkbox"/> 16 - CHARENTE	1 610	21	32	29	50,44	49,50
<input type="checkbox"/> 17 - CHARENTE MARITIME	2 875	55	87	65	51,17	52,00
<input type="checkbox"/> 19 - CORREZE	1 406	20	32	25	46,50	42,00
<input type="checkbox"/> 23 - CREUSE	277	16	18	14	44,89	39,50
<input type="checkbox"/> 24 - DORDOGNE	2 036	50	66	44	48,14	48,00
<input type="checkbox"/> 33 - GIRONDE	10 001	170	244	174	51,72	51,00
<input type="checkbox"/> 40 - LANDES	2 235	41	64	50	52,95	54,00
<input type="checkbox"/> 47 - LOT ET GARONNE	1 816	38	50	38	50,06	48,00
<input type="checkbox"/> 64 - PYRENEES ATLANTIQUES	3 859	56	102	75	50,77	51,00
<input type="checkbox"/> 79 - DEUX SEVRES	1 804	24	58	37	50,60	44,00
<input type="checkbox"/> 86 - VIENNE	2 293	46	68	56	47,50	46,50
<input type="checkbox"/> 87 - HAUTE VIENNE	2 738	43	105	60	43,20	41,00
Total	32 950	580	926	658	49,60	49,00

FOCUS SUR L'AXE 3

Finalités	Objectifs	Actions	Acteurs pilotes
Filières & parcours de formation	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Maintenir l'architecture de formation et de certification AC, AS, CFEB, CQP, BPJEPS, DEJEPS ➔ Accompagner les stagiaires dans leurs démarches et vers la professionnalisation ➔ Encourager les passerelles entre cursus ➔ Agir dans la démarche QUALIOPI 	<ul style="list-style-type: none"> – Cursus de formation aux diplômes professionnels – Accompagnement VAE – Cursus fédéraux 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligue, Commission Formation et Enseignement • Ligue, IRFEJJ • Comités par délégation • Organismes de formation
Formation continue des acteurs du judo	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Étoffer le volume de formation et diversifier les thématiques ➔ Étaler le cursus de formation dans le territoire et dans le calendrier ➔ Étendre la couverture territoriale des disciplines rattachées ➔ Maintenir les effectifs, élever la compétence, former et valoriser les arbitres et les commissaires sportifs 	<ul style="list-style-type: none"> – Stage national ou régional de rentrée. – Plateformes régionales de formation – École d'arbitrage – Stages thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligue, Commission Formation et Enseignement • Ligue, IRFEJJ • Comités par délégation • Commission d'Arbitrage
Enseignants	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Créer une école supérieure régionale et un CFA ➔ Programmer des formations pour l'ensemble de nos acteurs et de nos activités ➔ Former les dirigeants par le CFGA ➔ Développer la VAE et l'accompagnement ➔ Maintenir les exigences liées à QUALIOPI ➔ Relancer les passerelles entre cursus 	<ul style="list-style-type: none"> – Structuration administrative, technique et pédagogique du secteur formation – Stages, cursus de formations, plateformes – Progression française d'enseignement – Principe « 1 club ou 1 dojo = 1 enseignant formé ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligue, Commission Formation et Enseignement • Ligue, IRFEJJ • Comités • Formateurs fédéraux

SURVEILLANCE MÉDICALE, SUIVI MÉDICAL**LUTTE CONTRE LES DÉRIVES**

CONSTATS & DIAGNOSTIC

- La sécurité et l'intégrité physique des pratiquants sont des données essentielles du sport comme vecteur de bien-être individuel et contributeur à la santé publique.
- Cet élément intègre les paramètres organisationnels des compétitions sportives ou de loisir où les aléas du combat augmentent les risques d'accident ou de blessure.
- La prévention est aussi une voie pour sensibiliser le plus grand nombre aux bonnes pratiques (hydratation, hygiène, sommeil, diététique) et aux risques d'addictions ou déviances (régimes, alimentation, tabac, alcool).
- La prévention et la lutte antidopage passe enfin par la formation des éducateurs sportifs professionnels et bénévoles, et des sessions d'information des sportifs et de leur encadrement (articles L230-1 et L231-5 du code du sport).

Coronavirus Et autres microbes

Je me protège
et je protège les autres



● OBJECTIFS :

- ➔ Assurer la sécurité et le respect de l'intégrité des pratiquants.
- ➔ Mettre en œuvre les mesures pour la santé des sportifs.
- ➔ Éduquer le corps à la santé par la pratique du judo.

● MISE EN ŒUVRE :

- Surveillance médicale des compétiteurs.
- Suivi médical réglementaire au sein des structures.
- Actions de sensibilisation tous publics.

● INDICATEURS :

- Accidentologie : nombre, siège, gravité des blessures.
- Conformité du suivi médical réglementaire.
- Nombre d'actions de sensibilisations et nombre de personnes sensibilisées.

CONSTATS & DIAGNOSTIC

● CONTEXTE :

L'État a fait de la prévention et de la lutte contre toutes les formes de violence et de discrimination dans le sport, et en particulier contre les violences sexuelles (article L211-7 du code du sport) une priorité.

● STATISTIQUES JUDO :

- Profil des victimes sur 2 ans glissants : 71% sont des femmes, 57% sont mineures au moment des faits, 83% sont licenciées.
- Profil des auteurs sur 2 ans glissants : 97% sont des hommes, 95% sont majeurs au moment des faits, 80% sont licenciés.
- Typologie des violences sur 2 ans glissants : 83% des violences sont de type sexuel, 27% autres (discrimination, cyber-violences, radicalisation...).

● OBJECTIFS :

- ➔ Sensibiliser l'ensemble des acteurs du judo à tous types de dérives : violences sexuelles, violences physiques, cyber-violences, bizutage, discrimination, incivilités...
- ➔ Acculturer à la vigilance et adopter les bonnes postures : comprendre, réagir, signaler, anticiper...
- ➔ Structurer les process d'alerte et de signalement.
- ➔ Accompagner des victimes.

● MISE EN ŒUVRE :

- Associations spécialisées : Colosse aux Pieds d'Argile, LOG-IN.
- Observatoire Régional de l'Intégrité du Sport et référents thématiques territoriaux.
- Outils de suivi de l'honorabilité et des déclarations d'activité, EAPS et ACM.

● INDICATEURS :

- Nombre d'actions de sensibilisation et nombre d'acteurs sensibilisés.
- Statistiques de l'ORIS.
- Taux d'honorabilité et de déclaration d'activité professionnelle.



ALERTE VIOLENCES JUDO

LOG.in

PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES

- › De quoi parle-t-on ?
- › Ne pas garder le silence, à qui se confier ?
- › Rappel à la loi
- › Repérer quelques signes
- › Conseils et lieux de vigilances

PARENTS,
ANIMATEURS,
ÉDUCATEURS,
DIRIGEANTS
ASSOCIATIFS,
**TOUS
CONCERNÉS.**



FOCUS SUR L'AXE 4

Finalités	Objectifs	Actions	Acteurs pilotes
Surveillance médicale, suivi médical	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Assurer la sécurité et le respect de l'intégrité des pratiquants ▶ Mettre en œuvre les mesures pour la santé des sportifs ▶ Éduquer le corps à la santé par la pratique du judo. 	<ul style="list-style-type: none"> – Surveillance médicale des compétitions – Suivi médical réglementaire au sein des structures – Actions de sensibilisation tous publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligue • Organismes de compétitions • Pôles Espoirs et CREJ
Lutte contre les dérives	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sensibiliser les acteurs ▶ Acculturer à la vigilance ▶ Structurer les process d'alerte et de signalement ▶ Accompagner les victimes 	<ul style="list-style-type: none"> – Sessions de sensibilisation – Modules de formation – Suivi de l'honorabilité et des déclarations d'activité 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations CAPA et LOG-IN • Observatoire Régional de l'Intégrité du Sport • Référents territoriaux Violences

5

AXE 5 : DÉVELOPPEMENT DES VALEURS ÉDUCATIVES

CULTURE JUDO

CITOYENNETÉ & RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

CONSTATS & DIAGNOSTIC

Au sommet de la pyramide des grades du judo néo-aquitain, il y a 88 hauts gradés répartis en :

3 x 8^{ème} dan
27 x 7^{ème} dan
58 x 6^{ème} dan

76 x 5^{ème} dan
236 x 4^{ème} dan
389 x 3^{ème} dan
949 x 2^{ème} dan
2430 x 1^{er} dan

● OBJECTIFS :

- Ancrer la culture judo dans la pratique et dans la durée.
- Faire partager notre culture et nos valeurs éducatives par le plus grand nombre.
- Transmettre ce patrimoine à toute la communauté du judo.

● MISE EN ŒUVRE :

- Cérémonies des vœux ou KAGAMI BIRAKI.
- Création d'un cercle des Ceintures Noires ou académie des hauts gradés.

● INDICATEURS :

- Nombre de participants et représentativité territoriale.
- Évolution des effectifs de Ceintures Noires et du nombre des



CONSTATS & DIAGNOSTIC

● REPÈRES :

- ➔ La FFJDA a pour mission de développer les principes de citoyenneté et de formation individuelle de ses membres, notamment via ses organismes de formation. L'épanouissement de la personne humaine, l'intégration sociale et le développement de la citoyenneté se font par la pratique des activités fédérales, sans discrimination d'ordre politique, racial, religieux ou social (préambule et article 1 des statuts fédéraux).
- ➔ La FFJDA intègre aussi dans son contrat de délégation ministérielle les concepts nouveaux de développement durable, d'environnement et d'inclusion.

● NOUVEAU CADRE JURIDIQUE :

- ➔ Le code du sport rend obligatoire la sensibilisation ou la formation des acteurs du sport sur les thématiques de la laïcité, des valeurs républicaines et de la radicalisation : arbitres, juges, enseignants en formation professionnelle (articles L211-3 et L211-8) notamment sous forme de modules de formation (article L131-15-2) et tous acteurs vis-à-vis du respect des principes du contrat d'engagement républicain (article L131-8).

Références : loi du 21/08/2021, décret du 31/12/2021 et loi du 02/03/2022.

● OBJECTIFS :

- ➔ Défendre et promouvoir la laïcité et les valeurs de la République.
- ➔ Lutter contre la radicalisation : détecter, signaler et prévenir les comportements contrevenant aux principes du contrat d'engagement républicain.
- ➔ Relayer les politiques publiques liées à la citoyenneté.
- ➔ Initier une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale pour accompagner la transition écologique, le développement durable et l'inclusion sociale.
- ➔ Faire des concepts de citoyenneté et de RSE des modes d'action acceptés et partagés.

● MISE EN ŒUVRE :

- Suivi du contrat d'engagement républicain.
- Service civique, service national universel.
- Intégration dans les actions du programme de l'opération « 1000 dojos ».

● INDICATEURS :

- Nombre de journées et nombre de participants aux actions de sensibilisation.
- Occurrences d'éco-citoyenneté dans les organisations sportives : règlements sportifs, cahiers des charges, chartes...



FOCUS SUR L'AXE 5

Finalités	Objectifs	Actions	Acteurs pilotes
Culture Judo	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Ancrer la culture judo dans la pratique et dans la durée ➔ Faire partager notre culture et nos valeurs éducatives par le plus grand nombre ➔ Transmettre ce patrimoine à toute la communauté du judo 	<ul style="list-style-type: none"> – Cérémonies des vœux ou KAGAMI BIRAKI – Création d'un cercle des Ceintures Noires ou académie des hauts gradés 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligue • Comités • Commission Culture Judo • Hauts gradés
Citoyenneté & Responsabilité Sociétale et Environnementale	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Défendre et promouvoir la laïcité et les valeurs de la République ➔ Lutter contre la radicalisation ➔ Faire respecter les 7 principes du contrat d'engagement républicain ➔ Relayer les politiques publiques liées à la citoyenneté ➔ Accompagner la transition écologique, le développement durable et l'inclusion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> – Contrat d'engagement républicain – Service civique, service national universel – Intégration dans les actions du programme de l'opération « 1000 dojos » 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligue • Comités • Référents territoriaux • Cadres d'État

PÔLE RÉGIONAL D'ADMINISTRATION ET DE GESTION**RESSOURCES HUMAINES****COMMUNICATION & DIGITAL****GOUVERNANCE**

CONSTATS & DIAGNOSTIC

Le PRAG (article 2 des statuts de la ligue) a pour objectif d'optimiser et de mutualiser les moyens financiers, matériels et les ressources humaines au sein du territoire, afin de permettre aux OTD :

- de générer une économie d'échelle par le partage de moyens, et de leurs coûts d'achat et de fonctionnement.
- de rentabiliser le temps d'implication bénévole des dirigeants élus et de le réinvestir dans leurs missions fédérales au profit des clubs et des licenciés.
- de conceptualiser des documents harmonisés et en assurer la traçabilité au-delà des contingences humaines ou institutionnelles.

● OBJECTIFS :

- Structurer le PRAG autour de la RAF et dynamiser l'interaction RAF, secrétaire général et trésorier.
- Renforcer la complémentarité fédérale : coordination de la ligue en relais des initiatives locales des comités et des clubs.
- Concevoir un modèle économique stable et adapté aux mutations sociétales.

● MISE EN ŒUVRE :

- Mutualisation et optimisation des moyens : bureautique, matériel technique ou logistique, conseils et assistance...
- Modernisation des outils technologiques.

RESSOURCES HUMAINES

CONSTATS & DIAGNOSTIC

● GROUPEMENT D'EMPLOYEURS JUDO NOUVELLE-AQUITAINE :

Le GE (article 2 des statuts de la ligue) est une structure de facilitation pour :

- sécuriser et stabiliser ou pérenniser les emplois administratifs et d'encadrement technique fédéral au-delà des changements de gouvernance et des contingences financières.
- alléger les démarches des OTD en tant qu'employeurs et leur permettre de se concentrer efficacement sur l'activité liée à leurs missions territoriales.
- conseiller et assister les structures utilisatrices ou employeurs en matière d'emploi et de professionnalisation.
- assurer une équité de traitement (lettre de mission, rémunération, avantages salariaux...) entre les acteurs salariés.

● OBJECTIFS :

- Valoriser l'emploi des secrétaires et des conseillers techniques.
- Créer un fonds de réserve affecté à l'emploi pour contribuer à la pérennisation des postes.
- Mettre en place une commission de suivi des carrières sous la responsabilité du président de ligue.
- Mettre en œuvre un système de dialogue social et de représentation du personnel en l'absence de CSE non obligatoire.
- Définir une stratégie d'emploi à long terme avec une politique sociale, dynamiser le GE.

● MISE EN ŒUVRE :

- Actualisation documentaire : lettres de mission, règlement intérieur
- Prospective entrepreneuriale : dialogue social, création d'un CSE.

● INDICATEURS :

- Evolution de l'Équivalent Temps Plein.
- Avancées sociales.

CONSTATS & DIAGNOSTIC

● REPÈRES :

- Le judo est présent dans la presse locale et régionale : journaux, radios, TV et aussi sur les réseaux de communication : Facebook, site Internet, chaîne You Tube, Instagram.
- Il est important d'étendre la communication à tous les échelons fédéraux et de relayer les informations, messages, photos, etc.
- La Team Communication régionale se positionne pour piloter directement des actions (campagne de rentrée, Art et Patrimoine) et aussi en articulation entre la communication nationale et la commission des comités.



● OBJECTIFS :

- Adapter nos supports et outils de communication en les rendant plus attractifs et plus accessibles pour la communauté des acteurs du judo.
- Créer et valoriser un réseau de partenaires privés issus de la société civile ou du monde des entreprises.
- Enclencher la transformation numérique avec la digitalisation de nos actions et de notre communication.

● MISE EN ŒUVRE :

- Presse locale et régionale : journaux, radios, TV.
- Réseaux de communication : Facebook, site Internet, chaîne You Tube, Instagram.
- Modernisation des visuels, des chartes graphiques.

● INDICATEURS :

- Couverture médiatique : nombre, fréquence, variété.
- Nombre de membres dans la communauté judo.





ORGANES STATUTAIRES DE LA VIE ASSOCIATIVE DÉMOCRATIQUE

● ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

L'assemblée générale est composée des membres délibérants secrétaires, trésoriers et délégués représentant les comités + autres membres avec voix consultative. Elle définit, oriente et contrôle l'activité de la ligue en conformité avec la politique fédérale. Elle se prononce annuellement sur la gestion et la situation morale et financière de la ligue.

● CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Conseil d'Administration a pour mission de valider les propositions de la Conférence des Présidents, de mettre en œuvre le plan d'action territorial et d'en évaluer sa réalisation. Il exerce toute attribution non spécifiquement dévolue à un autre organe.

● CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS :

La conférence des présidents a pour mission de préparer le plan d'action territorial, d'en évaluer l'évolution et d'en rendre compte, tout en renforçant le travail d'équipe des élus.

● BUREAU :

Le bureau règle les affaires courantes.

● COMITÉ EXÉCUTIF :

Le comité exécutif met en œuvre les décisions du Conseil d'Administration et prépare les dossiers mis à l'ordre du jour

● COMMISSIONS :

Les commissions exécutent les tâches qui leur incombent dans leur domaine de compétence. Elles sont force de proposition. Des groupes de travail peuvent être créés en leur sein pour des besoins ponctuels.

Ligues	Nb lic 2020 2021	Nb clubs ouverts	Nb dirigeants enseignants	Nb distincts dirigeants enseignants	Age moyen	Age médi an
<input type="checkbox"/> NOUVELLE AQUITAINE	32 950	580	926	658	49,60	49,00
<input type="checkbox"/> 16 - CHARENTE	1 610	21	32	29	50,44	49,50
<input type="checkbox"/> 17 - CHARENTE MARITIME	2 875	55	87	65	51,17	52,00
<input type="checkbox"/> 19 - CORREZE	1 406	20	32	25	46,50	42,00
<input type="checkbox"/> 23 - CREUSE	277	16	18	14	44,89	39,50
<input type="checkbox"/> 24 - DORDOGNE	2 036	50	66	44	48,14	48,00
<input type="checkbox"/> 33 - GIRONDE	10 001	170	244	174	51,72	51,00
<input type="checkbox"/> 40 - LANDES	2 235	41	64	50	52,95	54,00
<input type="checkbox"/> 47 - LOT ET GARONNE	1 816	38	50	38	50,06	48,00
<input type="checkbox"/> 64 - PYRENEES ATLANTIQUES	3 859	56	102	75	50,77	51,00
<input type="checkbox"/> 79 - DEUX SEVRES	1 804	24	58	37	50,60	44,00
<input type="checkbox"/> 86 - VIENNE	2 293	46	68	56	47,50	46,50
<input type="checkbox"/> 87 - HAUTE VIENNE	2 738	43	105	60	43,20	41,00
Total	32 950	580	926	658	49,60	49,00

CONSTATS & DIAGNOSTIC

● REPÈRES :

- L'âge moyen des dirigeants est sensiblement le même que l'âge moyen des enseignants, un certain nombre cumulant d'ailleurs les fonctions.

► Comme pour les enseignants vis-à-vis de la continuité éducative des pratiques en club, l'objectif est de renouveler les dirigeants pour assurer la continuité statutaire des fonctions associatives bénévoles, en évitant les cumuls de fonctions pour agir en transparence et avec lisibilité.

● OBJECTIFS :

- ➔ Travailler ensemble et mieux à tous les échelons de réflexion et de décision, en favorisant l'expression des idées.
- ➔ Déployer une gouvernance efficace et efficiente dans le respect des textes officiels.
- ➔ Agir en transversalité entre acteurs du judo néo-aquitain : mixité techniciens et élus, permanents et formateurs, membres des commissions.
- ➔ Accompagner les élus associatifs dans leur prise de fonction et dans leur rôle de proximité pour assurer la continuité du fonctionnement associatif au-delà des changements de gouvernance.
- ➔ Respecter l'éthique et l'intégrité dans la gouvernance : principes démocratiques dans le processus électif et l'exercice du pouvoir, transparence financière, prévention des conflits d'intérêts.

● MISE EN ŒUVRE :

- Repositionnement statutaire de la conférence des présidents.
- Valorisation des comités dans leur action de proximité.
- Responsabilisation des commissions comme force de proposition, expression du pluralisme et de l'expertise au service du projet.
- Davantage d'autonomie aux vice-présidents.
- Priorisation du travail de proximité, alternance de réunions en présentiel ou à distance selon les formats les plus pertinents.
- Intégration de l'expression des besoins de tous les clubs à travers les assises régionales.

● INDICATEURS :

- Taux de participation et représentativité de la participation aux temps de la vie associative.
- Conformité des votes statutaires.
- Mesure de la conformité et des écarts par rapport aux lignes directrice de la norme AFNOR SPEC S50-020 de juin 2021.

CONSTATS & DIAGNOSTIC

- L'évolution du contexte associatif et des exigences institutionnelles amène les dirigeants associatifs à développer de nouvelles compétences liées à l'emploi, aux activités ou à savoir gérer de nouveaux outils informatiques de suivi avec la Fédération ou les institutions.
- La formation du CGFA est une réponse à ces problématiques et à ces nouveaux besoins.



FOCUS SUR L'AXE 6

Finalités	Objectifs	Actions	Acteurs pilotes
Pôle Régional d'Administration et de Gestion	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Structurer le PRAG ➔ Renforcer la complémentarité fédérale entre ligue, comités et clubs ➔ Concevoir un modèle économique stable et adapté aux mutations sociétales 	<ul style="list-style-type: none"> – Mutualisation et optimisation des moyens – Modernisation des outils technologiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligue • Comités • Commission Administrative
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Valoriser l'emploi des secrétaires et des CTF ➔ Créer un fonds de réserve pour la pérennisation des postes ➔ Assurer le suivi des carrières ➔ Activer le dialogue social et la représentation du personnel ➔ Définir une stratégie d'emploi à long terme avec une politique sociale, et dynamiser le GE 	<ul style="list-style-type: none"> – Lettres de mission, règlement intérieur, documents réglementaires – Prospective d'entreprise, dialogue social, création d'un CSE 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligue • Comités • Commission Financière et Emploi • Groupement d'Employeurs • CSE
Communication & Digital	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Rendre nos supports et outils de communication plus attractifs et plus accessibles ➔ Créer et valoriser un réseau de partenaires privés ➔ Enclencher la transformation numérique 	<ul style="list-style-type: none"> – Presse locale et régionale, journaux, radios, TV. – Réseaux de communication : Facebook, site Internet, chaîne You Tube, Instagram. – Modernisation des visuels et des chartes graphiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligue • Comités • Commission Administrative • Team Communication
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Travailler en intelligence ➔ Déployer une gouvernance efficace et efficiente ➔ Agir en transversalité entre acteurs du judo néo-aquitain ➔ Accompagner les élus associatifs dans leur prise de fonction ➔ Respecter l'éthique et l'intégrité dans la gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> – Repositionnement organique statutaire : conférence des présidents, vice-présidents, assises – Valorisation des comités dans leur action de proximité. – Responsabilisation des commissions – Alternance des réunions en présentiel ou à distance 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligue • Comités • Organes statutaires

CONTACTS

Ligue NOUVELLE-AQUITAINE de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées

- Siège social :

153 rue Izzet KOÇ 33310 LORMONT

Tél. 05 56 31 59 61

- Site de LIMOGES :

47 Rue de l'ancienne école normale d'instituteurs 87000 LIMOGES

Tél. 05 87 41 82 48

- Site de POITIERS :

42 rue Jacques CŒUR 86000 POITIERS

Tél. 05 16 83 83 10

Mail :

secretariat@nouvelleaquitaine-ffjudo.com

Facebook :

<https://www.facebook.com/LigueNAJJDA>

Site Internet :

<https://www.nouvelle-aquitaine-judo.com>

Chaîne YouTube :

<https://www.youtube.com/channel/UCIZqRHZvw-4mTvwN6JBYRL-A>

Instagram :

https://www.instagram.com/ligue_nouvelle_aquitaine_judo